



# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

PAYS DE PUISAYE-FORTERRE VAL d'YONNE



## **AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ ..... 5**

A 1 : Stratégie territoriale de communication « santé » .....	5
A 2 : Professionnels de santé : opérations de prospection externalisées.....	7
A 3 : Favoriser l'émergence de projets d'exercice coordonné sur les zones fragiles (PACTE) .....	9
A 4 : Développer la télémédecine en Puisaye-Forterre Val d'Yonne .....	12
A 5 : Développer les stages en médecine générale.....	15
A 6 : Développer les stages des étudiants en santé (hors médecins généralistes).....	17
A 7 : Réduire les inégalités d'accès au service d'Hospitalisation à Domicile (HAD).....	20
A 8 : Favoriser le transfert de tâches entre médecins généralistes et infirmiers / Protocole Asalée.....	21
A 9 : Favoriser la mobilité des patients et des publics vulnérables.....	22
A 10 : Favoriser l'accès aux bilans de santé CPAM pour les publics vulnérables.....	24
A 11 : Garantir l'intervention du SAMU dans le cadre de soins urgents (interconnexion Yonne/Loiret).....	26

## **AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ .....27**

B 1 : Les Marchés Santé ou comment améliorer sa santé par la nutrition .....	27
B 2 : Projet alimentation et activité physique « Tous en cuisine ». ....	30
B 3 : Nutrition et précarité.....	33
B 4 : Pass Santé Jeunes Bourgogne .....	34
B 5 : Événementiels autour du PASS Santé Jeunes Puisaye-Forterre Val d'Yonne .....	36
B 6 : Action de lutte contre le tabagisme (prévention par les pairs Tab'agir) .....	37
B 7 : Apprendre à dire non au tabac.....	40
B 8 : Sensibiliser et informer les parents d'élèves sur le thème des addictions au tabac, à l'alcool et au cannabis .....	42
B 9 : Amélioration de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction .....	44
B 10 : Éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes : sensibilisation des jeunes du territoire .....	45
B 11 : Vie affective et sexuelle à l'IME Saint-Fargeau .....	47
B 12 : ESAT Mézilles : accompagner la vie affective, sexuelle et la parentalité des adultes handicapés.....	48
B 13 : Consultation jeunes consommateurs.....	50

B 14 : Améliorer la prise en charge des troubles du langage chez l'enfant .....	52
B 15 : Développement du programme Santé Séniors visant à préserver la qualité de vie et l'autonomie des séniors. ....	53
B 16 : Préservation du capital santé des adultes et lutte contre la sédentarité (Activ'Santé) .....	55
B 17: Sensibilisation dépistage organisé des cancers du sein et colorectal- Ambassadeurs	57
B 18 : Dépistage du cancer du sein et colorectal – Sensibilisation des professionnels de santé .....	59
B 19 : Préservation du capital auditif (jeux de signes jeux de sons – Mutualité Française Bourgogne) .....	60
B 20 : Structuration d'une filière gériatrique en Puisaye-Forterre Val d'Yonne .....	62
B 21: Renforcement de la pass psy.....	63
B 22 : Soins palliatifs à domicile – Réseau Opale .....	65
B 23 : Améliorer la couverture vaccinale.....	66
<b>AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE .....</b>	<b>68</b>
C 1 : Faire vivre le contrat local de santé sur le territoire .....	68
C 2 : Faire vivre le contrat local de santé sur le territoire - Communication .....	70
C 3 : Évaluation .....	71
C 4 : Point relais documentaire en santé.....	72
<b>AXE D – MEDICO/SOCIAL.....</b>	<b>74</b>
D 1 : Développement du programme OMEGAH (objectif mieux être grand âge hébergement) au sein des EHPAD.....	74
D 2 : Ouverture de places de SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) handicap psychique.....	76
D 3 : Développement de la prise en charge des soins palliatifs en EHPAD.....	77
D 4 : Améliorer la couverture en matière de soins infirmiers à domicile .....	78
D 5 : Amélioration de la santé bucco-dentaire des adultes handicapés en établissement .	79
D 6 : PAERPA .....	80
<b>AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>82</b>
E 1 : Pollution de l'air aux abords des écoles (PRSE 1.5) .....	82
E 2 : Favoriser la préservation des ressources en eau (PRSE 2.4) .....	83
E 3 : Programme d'intérêt général Habitat multithématiques .....	85
E 4 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre en réduisant l'utilisation des intrants et en privilégiant la consommation de produits locaux .....	88

E 5 : Conseiller médical en environnement intérieur (CMEI).....	90
E 6 : Défi Familles à énergie positive .....	92
E 7 : Agir sur la qualité de l'air intérieur .....	94
E 8 : Qualité de l'air intérieur dans les structures d'accueil petite enfance/enfance/jeunesse/personnes âgées et handicapées.....	97
E 9 : Structures publiques d'accueil de petite enfance et d'enfance : réalisation de la surveillance de la qualité de l'air, suivi de conformité, application des préconisations.....	99

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ	
A 1 : Stratégie territoriale de communication « santé »	
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale concernant l'offre de premier recours est extrêmement préoccupante à court comme à moyen terme.</p> <p>Afin de lutter contre cette tendance à la désertification, les élus du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne ont choisi d'intervenir sur plusieurs champs afin de s'engager dans une stratégie territoriale de prospection et d'accueil de professionnels.</p> <p>La perte d'attractivité de l'exercice libéral pour les jeunes générations combinée au déficit d'image dont souffrent les territoires ruraux nécessite de prendre de la hauteur quant aux questions de démographie médicale et de positionnements politiques dans ce domaine.</p> <p>En effet, si l'existence de mesures incitatives (financières ou logistiques) à destination des étudiants ou jeunes professionnels sont essentielles, elles ne s'avèrent pas suffisantes pour lutter contre la désaffection constatée pour certains territoires.</p>
<b>Objectif général</b>	Mettre en place une politique d'attractivité territoriale en direction des étudiants ou professionnels de santé en exercice.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>L'action consiste principalement en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La définition d'une stratégie locale de promotion du territoire ciblée sur les professionnels de santé ;</li><li>• La création d'outils de valorisation du territoire auprès des étudiants ou des professionnels en exercice ;</li><li>• L'organisation d'opérations de communication ciblées ;</li><li>• L'animation des axes de cette stratégie sur le territoire et l'accompagnement des professionnels ;</li><li>• Promouvoir les dispositifs CESP (Contrat d'Engagement de Service Public) et PTMG (Praticien Territorial de Médecine Générale) au travers de la diffusion des outils nationaux ou régionaux.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Évolution de l'image du territoire et des conditions d'exercice en milieu rural ;</p> <p>Installation de nouveaux professionnels sur le territoire ;</p> <p>Améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des « candidats à l'installation » ;</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action pourra se décliner de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Définition d'une <b>stratégie de promotion territoriale ciblée</b> à destination des étudiants et professionnels de santé en exercice. Seront mis en avant un ensemble d'atouts :</li></ul>

	<p>conditions d'exercice (locaux, maisons de santé, modernité des pratiques médicales, travail en réseau...), conditions de vie (qualité environnementale, habitat, services publics et culturels, enseignement, loisirs...),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'outils de valorisation : brochures, pages Internet, vidéos de témoignage ou de présentation...</li> <li>• Organisation de sessions d'accueil d'étudiants en lien avec les professionnels en exercice et les collectivités au travers de l'animation-santé,</li> <li>• Mise en place d'un service d'accompagnement des « candidats à l'installation » à l'échelle du Pays (accueil, information des professionnels, mise en relation avec les acteurs du territoire, aide à l'installation, recherche de local professionnel ou de logement par exemple...). Un lien avec le référent installation de la PAPS de Bourgogne.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Etudiants en professions de santé et/ou professionnels de santé en exercice
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire ARS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Université de Bourgogne Conseil Régional de Bourgogne URPS Médecins généralistes, M-K, Pharmaciens,... FEMAGISB ARS (PAPS Bourgogne) Collectivités
<b>Moyens financiers</b>	Agence Régionale de Santé Conseil Régional de Bourgogne Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements mobilisables à identifier ultérieurement)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre et types d'outils de communication créés Nombre de sessions d'accueil organisées Nombre de professionnels accompagnés

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 2 : Professionnels de santé : opérations de prospection externalisées

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale concernant l'offre de premier recours est extrêmement préoccupante à court comme à moyen terme.</p> <p>Afin de lutter contre cette tendance à la désertification, les élus du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne ont choisi d'intervenir sur plusieurs champs afin de s'engager dans une stratégie territoriale de prospection et d'accueil de professionnels.</p> <p>Les engagements du Pacte Territoire Santé seront fortement mobilisés mais peuvent être complétés par des actions plus directes notamment concernant la recherche de professionnels.</p>
<b>Objectif général</b>	Faciliter la mise en œuvre d'opérations de recherche de professionnels de santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	Soutenir financièrement les opérations de recherche de professionnels de santé
<b>Résultats attendus</b>	Installation de nouveaux professionnels sur le territoire ; Inversion de la tendance à la désertification constatée au cours des 10 dernières années.
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action consistera à mobiliser le dispositif d'aide mis en place par le Conseil Régional de Bourgogne pour le cofinancement d'opérations de recherche de professionnels de santé par le biais d'un recours à des prestataires spécialisés (« Chasseurs de têtes »).</p> <p>Sont concernées les professions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Médecins</li><li>• Dentistes</li><li>• Kinésithérapeutes</li></ul> <p>Les critères d'éligibilité ainsi que les conditions d'intervention sont précisés dans le Règlement d'intervention de la Région / Fonction n°4 : Santé et action sociale / Sous-fonction n°41 : Santé / Programme n°01 : Soutien au réseau sanitaire Bourguignon et télémédecine / <b>« Opérations de recherche de professionnels de santé-actions annuelles »</b>.</p>
<b>Publics concernés</b>	Professionnels de santé en exercice Internes en dernière année
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne

	EPCI du territoire
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Conseil Régional de Bourgogne URPS Médecins généralistes, M-K, Pharmaciens, dentistes... Collectivités
<b>Moyens financiers</b>	Conseil Régional de Bourgogne Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre (financements mobilisables à renseigner ultérieurement)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de cabinets recrutés Nombre de professionnels installés



## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 3 : Favoriser l'émergence de projets d'exercice coordonné sur les zones fragiles (PACTE)

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le constat général de la désertification médicale et paramédicale a amené le gouvernement en décembre 2012 à engager un « pacte territoire santé » visant à lutter contre les déserts médicaux. Pour le Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne, l'inégalité d'accès aux soins est une réalité qui en l'absence de politique volontariste ira en s'aggravant.</p> <p>Le Pays, dépourvu de centre hospitalier implanté sur son territoire, a une densité en médecins généralistes de 7,5/10 000 habitants, inférieure au taux observé au niveau départemental (8,6), au taux Bourguignon (8,9) et au taux national (10,8). Cette fragilité est accrue par une proportion importante de médecins âgés de plus de 55 ans susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années, voire les prochains mois. Dans le même temps, l'exercice libéral en milieu rural subit une perte d'attractivité dans la jeune génération, obérant les perspectives de remplacements des professionnels. Le même constat s'applique aux chirurgiens dentistes, masseurs kinésithérapeutes et infirmiers. Cette crise de l'exercice libéral met en exergue l'importance des conditions de travail dans le choix d'installation des professionnels de santé. Ceux-ci s'orientent de plus en plus vers l'exercice regroupé, les coopérations professionnelles, l'intégration dans des réseaux de santé, la délégation de tâches, la possibilité d'organiser son temps de travail à plusieurs pour plus de souplesse, au détriment de l'exercice isolé.</p> <p>Parallèlement, le développement des pathologies chroniques et des polyopathologies rend nécessaire une réorganisation des soins de proximité et une approche préventive. Première priorité de la Stratégie Nationale de Santé, elle apparaît comme une condition pour l'amélioration des parcours de santé des patients et éviter des hospitalisations inutiles.</p> <p>A ce jour, une minorité de professionnels exercent en maison de santé et les intervenants et services autour des patients en fragilité sont nombreux et mal coordonnés. Pourtant, des organisations ont vu le jour y compris sur le territoire et prouvent par leurs résultats que ces dispositifs sont un des moyens efficaces de répondre d'une part, aux besoins des usagers d'autre part, à ceux des professionnels de santé : les maisons de santé de Puisaye-Forterre en sont un exemple.</p> <p>Il s'agit donc d'opérer une transformation de l'organisation des soins de proximité bénéficiant à tous les citoyens du Pays plutôt que de préserver un ordre ancien qui trouvera inéluctablement ses limites. Cependant, il s'agit également de maintenir, lorsque c'est possible, des services qui concourent à la dynamique économique locale (Pharmacie de Rogny les sept Ecluses par exemple).</p>
<b>Objectif général</b>	Promouvoir de nouvelles pratiques professionnelles destinées à maintenir et renforcer une offre de santé sur le territoire.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>Phase 1</b> : En articulation avec les travaux du GATS, lancer une</li></ul>

	<p>réflexion commune élus/professionnels de santé sur les lieux où un besoin spécifique est identifié pour faire émerger des projets dimensionnés sur les bassins de vie et assurer leur pérennité (secteurs identifiés comme fragiles à court terme : Champignelles, Rogny les sept Ecluses).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Phase 2</b> : Formaliser des organisations en exercice coordonné de type Pôle de santé, Centre de santé, Maisons de santé pluri-professionnelles (sur le même site ou en sites éclatés, potentiellement avec une plateforme de coordination d'appui aux médecins généralistes), etc.</li> </ul>
<p><b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'exercices regroupés garantissant un accès aux soins de proximité, une diversité de l'offre locale de soins et une coordination des parcours de soins pour tous les usagers.</li> <li>• Installation de nouveaux professionnels de santé.</li> </ul>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Sur la base des orientations définies par le GATS dans sa séance d'octobre 2013, il convient d'accompagner des projets d'exercice coordonné sur les bassins de vie du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne.</p> <p>Cette démarche reposera sur le déploiement de 4 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Phase 1 : opportunité et faisabilité des projets</b> Deux cas de figure seront envisageables selon qu'il existe ou pas d'initiative(s) de professionnels ou d'élus. Il appartient dans tous les cas au GATS de se prononcer sur l'opportunité des projets ainsi que sur leur faisabilité. En l'absence d'initiative, le GATS décide des modalités de mobilisation des professionnels de santé (FEMAGISB, URPS, animateur de territoire, référent territorial ARS). L'objectif est d'apporter une réponse adaptée d'offre de soins à un territoire et pour ce faire chaque acteur a un rôle à jouer pour faire émerger des projets.</li> <li>• <b>Phase 2 : élaboration du ou des projets de santé</b> Élaboration du projet de santé par les professionnels de santé. Pour les projets nécessitant un appui, le GATS définit les besoins et statue sur la nature de l'accompagnement : attribution d'une enveloppe forfaitaire de 15 000 euros maximum couvrant possiblement la rémunération d'un coordinateur expérimenté en prestation de service (pour aider à la mise en forme du projet de santé), un consultant extérieur (pour aider à l'élaboration et la mise en forme du projet de santé), le temps de réunion et le temps consacré à la rédaction du projet par les professionnels de santé participant au projet.</li> <li>• <b>Phase 3 : validation du projet de santé</b> Examen du projet par le Club Régional et le Comité Régional de Sélection.</li> <li>• <b>Phase 4 : démarrage du projet intégrant un système d'information partagé.</b> Concomitamment, il conviendra de mobiliser les dispositifs d'incitation existants : maîtres de stage, contrats de PTMG, CESP, etc, qui sont de</li> </ul>

	nature à attirer des jeunes professionnels, étudiants ou internes qui s'installeront durablement sur le territoire.
<b>Publics concernés</b>	Professionnels de santé exerçant en maison de santé ou en pôle Directeur d'établissements médico-sociaux (IME, SESSAD, EHPAD) Collectivités locales Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Maisons de santé pluridisciplinaires Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire Médecins généralistes et spécialistes Réseaux de santé Gestionnaires d'établissements médico-sociaux
<b>Acteurs à mobiliser</b>	URPS Médecins généralistes FEMAGISBc Collectivités Etablissements médico-sociaux du territoire Réseaux de santé Spécialistes de l'Yonne ou de la Nièvre selon 3 entrées prioritaires : dermatologie, cardiologie et gériatrie.
<b>Moyens financiers</b>	ARS Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements possibles à compléter ultérieurement) Etat Conseil Général Conseil Régional de Bourgogne
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de projets d'exercices regroupés

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 4 : Développer la télémédecine en Puisaye-Forterre Val d'Yonne

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale des médecins généralistes est particulièrement préoccupante à court comme à moyen terme.</p> <p>D'autre part la multipolarité du territoire et l'absence d'établissement hospitalier engendrent des difficultés d'accès aux soins ou de prises en charge suivies d'une partie de la population en situation d'isolement, de précarité ou de mobilité réduite.</p> <p>Enfin, les territoires ruraux doivent composer avec un déficit d'image qu'ils peuvent infléchir en travaillant à la modernisation progressive des pratiques socio-économiques locales. La télémédecine est un volet de cette démarche qui sera menée conjointement à la généralisation du haut-débit sur le Pays.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Mobiliser, conjointement avec les orientations du GATS, l'engagement n°7 du pacte territoire santé et favoriser, par tout autre moyen complémentaire, le déploiement de la télémédecine en maison ou pôle de santé pluridisciplinaire ou au sein d'un établissement médico-social.</p> <p>Favoriser un accès égal aux soins dans un contexte de désertification médicale.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>L'utilisation des technologies de l'information et de la communication devrait permettre d'atteindre plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer l'usage de la télémédecine au sein des Maisons de santé et des EHPAD du territoire ;</li><li>• Améliorer la qualité et la rapidité de prise en charge des patients (réactivité en cas d'urgence, réduction des délais d'attente pour les diagnostics de spécialistes, coordination des soins,...) ;</li><li>• Eviter les déplacements aux patients (population vieillissante ou précaire) et aux professionnels de santé dans une logique d'optimisation du temps médical (médecins spécialistes par exemple) ;</li><li>• Sécuriser le parcours des patients ;</li><li>• Mettre en œuvre des technologies de l'information et de la communication au service de la coordination des acteurs de santé et de la relation avec les patients (messagerie sécurisée, dossier médical partagé, Dossier Médical Personnel ou DMP, téléconsultation spécialisée,...) ;</li></ul>

	Le développement de la télémédecine concourt par ailleurs à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites sur le territoire grâce aux nombreux déplacements que peut éviter un maillage territorial efficace.
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la couverture médicale spécialisée sur le territoire ;</li> <li>• Diminution des temps moyens de prise en charge ;</li> <li>• Amélioration du suivi des patients et de la réactivité d'intervention ;</li> <li>• Régulation locale des besoins de prise en charge d'urgence ;</li> <li>• Généralisation de la pratique pluri-professionnelle.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action pourra se décliner de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information-sensibilisation des professionnels de santé exerçant en maison de santé ou en organisation sous forme de pôle multi-sites ;</li> <li>• Valorisation de l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé TLM2 pour le déploiement de la télémédecine selon 3 entrées : dermatologie, gériatrie et cardiologie ;</li> <li>• Former les professionnels à l'utilisation des équipements de télémédecine et accompagner la mise en place des protocoles entre professionnels ;</li> <li>• Permettre les expérimentations en faveur de la modernisation des pratiques médicales et médico-sociales ;</li> <li>• Favoriser l'utilisation des outils de l'information et de la communication pour améliorer la prise en charge et le suivi des patients.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	<p>Professionnels de santé exerçant en maison de santé ou en pôle  Directeur d'établissements médico-sociaux (IME, SESSAD, EHPAD)  Collectivités locales  Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p>
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	<p>2014-2016 (expérimentation TLM2)  2014-2020 (déploiement global à l'échelle du territoire)</p>
<b>Porteur de l'action</b>	<p>Maisons de santé pluridisciplinaires  Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne  EPCI du territoire  Médecins généralistes et spécialistes  Gestionnaires d'établissement médico-sociaux</p>
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>URPS Médecins généralistes  FEMAGISB  Collectivités  Etablissements médico-sociaux du territoire  Spécialistes de l'Yonne ou de la Nièvre selon 3 entrées prioritaires : dermatologie, cardiologie et gériatrie.</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>Appel à projet ARS Bourgogne TLM2  Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements possibles à compléter ultérieurement)</p>

<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de maisons de santé équipées Nombre d'EHPAD équipés Nombre de protocoles mis en place Nombre de patients pris en charge
-----------------------------	---

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 5 : Développer les stages en médecine générale

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale des médecins généralistes est particulièrement préoccupante à court comme à moyen terme.</p> <p>Afin de lutter contre cette tendance à la désertification, les élus du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne ont choisi, conjointement avec le GATS, de mobiliser l'engagement n°1 du pacte territoire santé et de favoriser l'accueil de stagiaires par les professionnels locaux.</p>
<b>Objectif général</b>	Lutter contre la désertification médicale en Puisaye-Forterre Val d'Yonne et revaloriser l'image de l'exercice libéral en milieu rural.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre l'engagement n°1 du pacte territoire santé</li><li>• Former des maîtres de stages</li><li>• Développer le nombre de lieux de stage</li><li>• Accueillir des stagiaires</li><li>• Valoriser l'exercice libéral en milieu rural</li><li>• Promouvoir la qualité de vie sur le territoire</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Formation de 40% des MG locaux à la maîtrise de stage</p> <p>Accueil de stagiaires</p> <p>Aménagement et valorisation de 4 logements adaptés à l'internat</p> <p>Installation de nouveaux professionnels sur le territoire</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne interviendra selon trois entrées complémentaires :</p> <p>Auprès et avec des collectivités du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place une offre de logements de qualité et des conditions d'accueil de stagiaires adaptées aux besoins professionnels et sociaux des étudiants.</li><li>• Mettre en place une dynamique d'animation et de réseau locale permettant de construire une offre « territoire de stage » lisible et attractive.</li><li>• Concevoir des outils de valorisation de l'offre locale d'accueil de stagiaires (tant au niveau des maîtres de stages recensés que concernant les conditions d'accueil ou de vie sur le territoire).</li></ul> <p>Auprès des professionnels en exercice sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Information-sensibilisation des médecins généralistes par l'organisation de soirées/dîner d'information</li><li>• Formation des MG à la fonction de maîtres de stages</li><li>• Organisation d'un système de remplacement des MG pendant les temps de formation</li></ul> <p>Auprès des étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles de l'Université de Bourgogne</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir l'offre locale de stages et valoriser les conditions d'accueil offertes sur le territoire ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relayer le dispositif régional « Allocation Bourgogne Médecins » (RI région / Fonction n°4 / Sous-fonction n°41 / Programme n°01)</li> <li>• Doter le territoire d'une offre de logements destinés aux stagiaires en MG.</li> </ul> <p>L'atteinte des objectifs pourra nécessiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'aide à l'aménagement de logements</li> <li>○ La mise en place de mesures pour le dédommagement des frais de déplacement supportés par les stagiaires dans le respect du dispositif mis en place par le CHU de Dijon ou autres ;</li> <li>○ La production d'éléments cartographiques ou l'édition de supports (papier, vidéo, web) permettant la valorisation de l'offre d'accueil de stagiaires</li> </ul> <p>L'animation conduite localement permettra d'identifier plus précisément les actions à conduire chaque année.</p>
<b>Publics concernés</b>	Médecins généralistes Collectivités locales Etudiants en faculté de médecine
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Maisons de santé pluridisciplinaires Collectivités locales Médecins généralistes
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Agence Régionale de Santé Université de Bourgogne Conseil régional de Bourgogne URPS Médecins généralistes FEMAGISB Collectivités
<b>Moyens financiers</b>	ARS Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (dispositifs financiers mobilisables à renseigner ultérieurement) Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de maîtres de stage formés Nombre de stagiaires accueillis Nombre de logements aménagés et dédiés à l'accueil de stagiaires Nombre d'installations définitives recensées



## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 6 : Développer les stages des étudiants en santé (hors médecins généralistes)

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale est préoccupante à court comme à moyen terme. La problématique d'accueil de stagiaires en médecine générale est traitée au travers de la fiche action n°3 / Axe A par la mobilisation de l'engagement n° 1 du Pacte Territoire Santé et/ou de l'aide régionale « Allocation Bourgogne Médecins ».</p> <p>Si la présence de médecins généralistes est essentielle (puisque prescriptive), la prise en charge des patients déclenche souvent un besoin d'intervention pluri-professionnelle impliquant les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes ou autres spécialistes.</p> <p>Le portrait socio-sanitaire du territoire a mis en exergue un risque de sous-densité à court terme sur les professions pré-citées mais également un déficit très important au niveau des chirurgiens-dentistes compte tenu notamment de l'âge moyen des praticiens. Enfin, le temps d'accès moyen aux pharmacies est plus élevé qu'à l'échelle régionale et l'âge moyen des pharmaciens présage d'une situation de tension potentielle.</p> <p>La lutte contre la désertification et l'efficacité du parcours de soin des habitants ne sauraient se résumer à la seule installation de médecins généralistes, si primordiale soit-elle. Partant de ce postulat, les élus et les acteurs du territoire souhaitent pouvoir intervenir en complémentarité du Pacte Territoire Santé et mettre en place une démarche d'accueil d'étudiants en santé plus élargie.</p>
<b>Objectif général</b>	Lutter contre la désertification médicale en Puisaye-Forterre Val d'Yonne et faire découvrir ou revaloriser l'image de l'exercice médical et paramédical en milieu rural.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer et sensibiliser les professionnels de santé (hors MG) à la maîtrise de stage et favoriser leur engagement ;</li><li>• Développer les partenariats avec les instituts de formation, les universités et les professionnels de santé pour promouvoir les maîtres et lieux de stages sur le territoire (hors MG) ;</li><li>• Recenser et valoriser les lieux de stage existants et en développer de nouveaux (hors MG) ;</li><li>• Offrir des conditions d'accueil de qualité ;</li><li>• Valoriser l'exercice professionnel en milieu rural ;</li><li>• Promouvoir la qualité de vie sur le territoire.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Identification des lieux de stage par profession et mise à jour régulière Création de partenariats formalisés avec les lieux de formation des futurs professionnels médicaux ou para-médicaux Accueil de stagiaires Aménagement et valorisation de logements adaptés à l'accueil de stagiaires Installation de nouveaux professionnels sur le territoire

<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>Dans une logique combinée de lutte contre la désertification médicale et paramédicale et d'amélioration de la fluidité et de l'efficacité du parcours de soin des patients sur le territoire, les élus ont souhaité mener une démarche complémentaire à celle permise par le Pacte Territoire Santé (engagement n°1).</p> <p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne interviendra selon trois entrées complémentaires :</p> <p>Auprès et avec des collectivités du territoire et avec les partenaires institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une offre de logements de qualité et des conditions d'accueil de stagiaires adaptées aux besoins professionnels et sociaux des étudiants.</li> <li>• Mettre en place une dynamique d'animation et de réseau local permettant de construire une offre « territoire de stage » lisible et attractive.</li> <li>• Concevoir des outils de valorisation de l'offre locale d'accueil de stagiaires (tant au niveau des maîtres de stages recensés que concernant les conditions d'accueil ou de vie sur le territoire).</li> </ul> <p>Auprès des professionnels en exercice sur le territoire (hors MG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des terrains de stages existants et création d'un répertoire actualisé régulièrement</li> <li>• Information-sensibilisation des professionnels (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pharmaciens) sur l'accueil de stagiaires (conditions, durées,...)</li> <li>• Formation des professionnels à la fonction de maîtres de stages</li> </ul> <p>Auprès des étudiants en IFSI, Pharmacie ou en Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie,... :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'offre locale de stages et valoriser les conditions d'accueil offertes sur le territoire ;</li> <li>• Valoriser l'offre de logements et les conditions d'accueil proposées aux stagiaires.</li> </ul> <p>L'atteinte des objectifs pourra nécessiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'aide à l'aménagement de logements</li> <li>○ La mise en place de mesures pour le dédommagement des frais de déplacement supportés par les stagiaires</li> <li>○ La production d'éléments cartographiques ou l'édition de supports (papier, vidéo, web) permettant la valorisation de l'offre d'accueil de stagiaires sur le territoire</li> </ul> <p>L'animation conduite localement permettra d'identifier plus précisément les actions à conduire chaque année.</p>
<p><b>Publics concernés</b></p>	<p>Etudiants : infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes  Professionnels médicaux et para-médicaux du territoire</p>

	Pharmaciens Collectivités locales
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Maisons de santé pluridisciplinaires ou pôle de santé Collectivités locales Professionnels du premier recours : infirmiers, M-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes Pharmaciens Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne Université et instituts de formation des professionnels de santé (hors MG)
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Agence Régionale de Santé Université de Bourgogne Instituts de formation des professionnels de santé Conseil Régional de Bourgogne URPS Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens FEMAGISB Collectivités du territoire Conseils généraux de l'Yonne et de la Nièvre Conseil régional de Bourgogne
<b>Moyens financiers</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (dispositifs financiers mobilisables à renseigner ultérieurement) Conseil régional de Bourgogne (RI Fonction n°4 / sous-fonction n°41 / programme n°1 / « Prévention santé – Actions annuelles »)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de maîtres de stage formés Nombre de stagiaires accueillis Nombre de logements aménagés et dédiés à l'accueil de stagiaires Nombre d'installations définitives recensées

**AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ****A 7 : Réduire les inégalités d'accès au service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)**

<b>Motivation de l'action</b>	Prise en charge inexistante dans certains secteurs. Problématique citée à de nombreuses reprises par les professionnels de santé.  Proposition par les Services de Soins infirmiers à Domicile (SSIAD) de pouvoir suppléer par voie conventionnelle avec l'HAD.
<b>Objectif général</b>	Eviter une hospitalisation à temps complet ou en diminuer la durée. Assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Répondre à toutes les demandes HAD via le médecin coordonnateur du centre hospitalier d'Auxerre dont le rôle est de coordonner la médecine hospitalière et la pratique ambulatoire avec les différents professionnels médicaux, para-médicaux et les structures d'amont et d'aval afin de faciliter la continuité de la prise en charge.
<b>Résultats attendus</b>	Réduction des phases d'hospitalisation évitables
<b>Description de l'action</b>	Recenser les secteurs où la prise en charge est inexistante. Définir le maillon « professionnel » manquant dans les secteurs concernés. Mailler et coordonner l'intervention des professionnels sur ce secteur.
<b>Publics concernés</b>	Tous les patients de Puisaye-Forterre Val d'Yonne pour leur permettre de bénéficier des soins appropriés à leur état de santé en leur permettant de rester à domicile.
<b>Secteur géographique</b>	Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Durée du CLS
<b>Porteur de l'action</b>	ARS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	ARS dans le cadre de la révision du SROS à compter fin d'année 2014 qui prendra en compte les travaux du CLS et les établissements sanitaires concernés Actuellement, le Centre Hospitalier d'Auxerre – Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Sud de l'Yonne et haut Nivernais, médecins libéraux, professionnels para-médicaux libéraux, éventuellement centre de santé de Toucy, SSIAD
<b>Moyens financiers</b>	Tarifcation à l'activité (T2A : ressources assurance maladie versées au Centre hospitalier)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Part des patients nécessitant une prise en charge en HAD Part des patients n'ayant pu en bénéficier

**AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ****A 8 : Favoriser le transfert de tâches entre médecins généralistes et infirmiers / Protocole Asalée**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne fait face à un besoin croissant de professionnels de santé et la démographie médicale est préoccupante à court comme à moyen terme. Le constat général de la désertification médicale et paramédicale a amené le gouvernement en décembre 2012 à déployer un « pacte territoire santé » visant à lutter contre les déserts médicaux, constitué de 12 engagements. L'engagement n° 8 qui porte sur l'accélération des transferts de compétences est un dispositif intéressant à développer à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, en 2014, l'ARS Bourgogne s'est portée candidate auprès du ministère de la Santé pour un déploiement sur 6 sites icaunais dont la MSP de Saint Sauveur en Puisaye.</p> <p>En 2015, le dispositif devrait trouver une suite dans le cadre du modèle médico économique en cours sur les protocoles de coopération concernant des professionnels de santé libéraux. D'autres protocoles entre médecins généralistes et infirmiers peuvent être développés, ou entre autres professionnels de santé, soit par reconnaissance en Bourgogne d'un protocole déjà validé, soit par le montage de projets bourguignons auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS), avec un appui des promoteurs par l'ARS.</p>
<b>Objectif général</b>	Développer les protocoles de coopération de type Asalée dans le but de maintenir et renforcer une offre de santé diversifiée sur le territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Améliorer la qualité des soins de premier recours en particulier les maladies chroniques Répondre aux tensions toujours plus aigües sur la démographie médicale Se maintenir dans un cadre d'efficience des nouvelles organisations ou de nouveaux protocoles
<b>Résultats attendus</b>	Augmentation du nombre de professionnels inscrits dans les protocoles
<b>Description de l'action</b>	
<b>Publics concernés</b>	Patients diabétiques, hypertendus, Risque cardio-vasculaire, tabagiques à risque BPCO, démence de type Alzheimer, personnes âgées ou fragiles à domicile, etc.
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	A compter de 2014
<b>Porteur de l'action</b>	
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Professionnels de santé et paramédicaux
<b>Moyens financiers</b>	Financement 3ENMR puis rémunération dans le cadre du dispositif conventionnel.
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de professionnels engagés dans le protocole, nombre de patients suivis dans ce cadre

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 9 : Favoriser la mobilité des patients et des publics vulnérables

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est un territoire rural structuré de façon multipolaire autour d'un réseau de bourgs centres autour desquels gravitent un nombre important de hameaux.</p> <p>La nature de l'organisation territoriale génère une dépendance très forte à la voiture individuelle et des problématiques d'accès aux services de santé ou d'accompagnement peuvent se poser pour plusieurs raisons.</p> <p>En effet, si le taux d'équipement par ménage est satisfaisant (875 véhicules pour 1000 habitants en âge de conduire), des situations d'isolement ou de freins à la mobilité apparaissent compte tenu de la baisse du niveau de vie des habitants (revenu annuel moyen de 18 000 € par ménage) et de la précarité engendrée par la hausse du prix des énergies fossiles.</p> <p>Ces difficultés ou impossibilités de déplacement touchent particulièrement les jeunes, les familles mono-parentales et les personnes âgées.</p> <p>Enfin, les transports en commun existants sur le territoire sont souvent peu connus et difficilement accessibles (horaires, lieux d'arrêts, identification,...).</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Permettre l'accès à l'offre de soins et de prévention à tous les publics ; Optimiser l'offre de transport existante sur le territoire ;</p> <p>Développer de nouveaux modes de déplacements vers les structures de santé ;</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter l'accès aux maisons ou pôles de santé</li><li>• Accompagner les déplacements à destination des structures d'accueil médico-social ;</li><li>• Développer l'aide au transport non médicalisé pour les personnes en difficulté (handicap, âge, isolement, précarité) ;</li><li>• Rendre accessible l'information sur l'offre de soins et la prévention ;</li><li>• Favoriser l'émergence de comportements solidaires en matière de transports ;</li><li>• Proposer de nouvelles formes de transports des publics fragiles ;</li><li>• Diminuer les émissions de gaz à effet de serre ;</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Les actions mises en œuvre devront permettre de réduire les inégalités d'accès aux soins pour les publics vulnérables et d'améliorer les conditions et délais de prise en charge des patients.</p> <p>Les actions concernant les jeunes seront traitées au travers du PASS SANTÉ JEUNES.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action se déclinera selon trois entrées principales :</p>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne se fera le relais du dispositif régional de soutien au réseau sanitaire bourguignon (RI fonction n°4 / sous-fonction n°41 / Programme n°1) auprès des maisons et pôles de santé du territoire.</li> <li>2. L'animateur santé du territoire travaillera en lien avec les professionnels médico-sociaux et les partenaires institutionnels (communautés de communes, conseil général,...) pour mettre en place de nouvelles formes de transport à destination des publics vulnérables dans une logique d'expérimentation.</li> <li>3. Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne se fera le relais de l'offre de transports existante sur le territoire par le biais d'outils de communication et d'actions d'information et de sensibilisation établis sur la base d'une programmation annuelle.</li> </ol>
<b>Publics concernés</b>	Jeunes, familles mono-parentales, personnes éloignées de l'emploi, personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap psychomoteur, personnes âgées dépendantes.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire Maisons et pôles de santé du territoire Structures médico-sociales
<b>Acteurs à mobiliser</b>	ARS Conseil Régional de Bourgogne Conseils Généraux de l'Yonne et de la Nièvre FEMAGISB Professionnels médico-sociaux Collectivités
<b>Moyens financiers</b>	Conseil Régional de Bourgogne Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (dispositifs mobilisés à déterminer ultérieurement) Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre d'aides sollicitées au titre du dispositif régional par les MSP Nombre de personnes transportées vers des maisons de santé Nombre d'actions d'information ou de sensibilisation mises en place. Nombre d'expérimentations menées sur le territoire Nombre de bénéficiaires

## AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ

### A 10 : Favoriser l'accès aux bilans de santé CPAM pour les publics vulnérables

<b>Motivation de l'action</b>	<p>La CPAM 89, dans le cadre de l'activité de son Centre d'Examens de Santé (CES) propose des examens périodiques de santé (EPS) à destination de la population icaunaise.</p> <p>En 2013, la moitié des 9500 EPS réalisés l'ont été pour des personnes en situation de précarité repérées par le questionnaire EPICES. Les orientations nationales de l'Assurance Maladie sont d'amplifier le nombre d'EPS auprès de cette population.</p> <p>En 2013, le CES a réalisé à Auxerre 571 EPS pour des personnes habitant le Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne, dont 45,5 % à destination de personnes en situation de précarité.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Améliorer l'accès aux soins pour les publics fragiles</p> <p>Augmenter le nombre d'examens périodiques de santé (EPS) réalisés pour les habitants de Puisaye-Forterre val d'Yonne en situation de précarité</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer et sensibiliser les publics fragiles à l'importance des examens de santé</li><li>• Faciliter l'accès aux EPS au centre d'examens d'Auxerre</li><li>• Valoriser les ateliers collectifs de prévention et d'éducation thérapeutique du patient diabétique réalisés par la CPAM</li><li>• Développer l'aide au transport non médicalisé pour les personnes en difficulté (handicap, âge, isolement, précarité)</li><li>• Rendre accessible l'information sur l'offre de soins et la prévention</li><li>• Favoriser l'émergence de comportements solidaires en matière de transports</li><li>• Proposer de nouvelles formes de transports des publics fragiles</li><li>• Diminuer les émissions de gaz à effet de serre</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>A Auxerre, assurer une augmentation de 20% du nombre d'EPS pour les habitants de la Puisaye-Forterre Val d'Yonne avec une répartition de plus de 50% des EPS réalisés à destination de personnes en situation de précarité (score EPICES).</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le Centre d'Examens de Santé est un service de la CPAM de l'Yonne dont la mission principale est la prévention et la promotion de la santé publique. Il réalise des examens périodiques de santé (EPS) comprenant un bilan biologique, des recherches sérologiques (sida, hépatite C), un examen dentaire, des tests divers : spirométrie, ECG, biométrie, acuités visuelle et auditive, examen clinique et frottis si nécessaire). Le CES assure également des ateliers collectifs de prévention et d'éducation thérapeutique du patient diabétique.</p> <p>L'Unité Territoriale de Toucy du Conseil Général se propose de réaliser des actions de sensibilisation auprès des personnes en situation de</p>



	précarité accompagnées ou en lien avec le Conseil Général.
<b>Publics concernés</b>	Publics pour lesquels la santé n'est pas ressentie comme un besoin prioritaire et qui ne pourraient pas se déplacer à Auxerre. Personnes en difficulté sociale : bénéficiaires des minima sociaux, allocataires de la CAF, personnes suivies par des travailleurs sociaux des CCAS, du Conseil Général ou de la CARSAT, jeunes en mission locale...
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	CPAM Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	
<b>Moyens financiers</b>	La réalisation des EPS est prise en charge sur le budget de fonctionnement du CES de la CPAM 89. Les transports collectifs du Conseil Général seront mobilisés, dans le cadre du droit commun, ainsi que la possibilité de transports groupés financés sur les fonds de la CPAM.
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de partenaires engagés Nombre de consultants repérés par les partenaires Nombre de patients invités Nombre d'examen périodiques de santé réalisés par rapport aux consultants invités Parmi les personnes venues : nombre de personnes précaires EPICES

**AXE A - RENFORCER LES SOINS DE PROXIMITÉ****A 11 : Garantir l'intervention du SAMU dans le cadre de soins urgents (interconnexion Yonne/Loiret)**

<b>Motivation de l'action</b>	Le portait socio-sanitaire du Pays Puisaye Forterre Val d'Yonne réalisé par l'ORS établit le temps moyen d'accès à des urgences hospitalières entre 17 (Coulanges sur Yonne) à 29 minutes (Bléneau). Dans la pratique, ce temps apparaît irréaliste et des communes comme Rogny les Sept Ecluses, à la frontière du Loiret, se trouvent de facto encore plus éloignées des services d'urgence icaunais. Ainsi, les usagers fréquentent également le CH de Montargis plus proche. Cependant, le SAMU de Montargis ne se déplace pas sur les zones icaunaises au motif que celles ci relèvent du secteur d'intervention du CH d'Auxerre.
<b>Objectif général</b>	Améliorer les délais et la pertinence de la prise en charge et transfert relevant de l'aide médicale d'urgence dans ce secteur.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Évaluer les délais de prise en charge et l'orientation des malades de ce secteur. Au besoin établir un protocole interrégional d'intervention des SAMU sur les zones concernées.
<b>Résultats attendus</b>	
<b>Description de l'action</b>	Mener une étude via le SAMU de l'Yonne pour faire émerger d'une part la problématique de l'accès en 30 minutes à un service d'urgence et d'autre part celle du lieu d'admission au regard de la pathologie et nécessitant ou non un transfert. Rechercher des solutions d'organisation pour une meilleure orientation générale des patients.
<b>Publics concernés</b>	La population globale du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Secteur géographique</b>	Communes de Saint Fargeau, Rogny et Bléneau
<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2015
<b>Porteur de l'action</b>	SAMU/ARS avec appui du RUB
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Le centre hospitalier d'Auxerre, siège du SAMU et RUB
<b>Moyens financiers</b>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	Mise au point de l'étude. Réalisation de l'étude. Propositions d'amélioration d'organisation.

## AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ	
B 1 : Les Marchés Santé ou comment améliorer sa santé par la nutrition	
<b>Parcours concernés</b>	PRAPS /Cancer/maladies cardiovasculaires/
<b>Motivation de l'action</b>	<p>En 2013, sur le marché de Toucy, une première opération a eu lieu. Un groupe de professionnels d'institutions diverses, des associatifs du secteur proches des habitants s'est constitué pour mettre en place l'opération 'Marché Santé' sur Toucy.</p> <p>Au-delà des résultats directs liés au projet<sup>1</sup>, des actions s'organisent peu à peu autour des acteurs mobilisés (action communautaire avec un groupe de femmes suivies par l'UTS, opération '0 gaspillage' avec la communauté de communes...).</p> <p>Pour maintenir la dynamique, en 2014, le groupe projet s'élargira aux usagers/habitants souhaitant participer. Une formation sera organisée pour les nouveaux participants.</p>
<b>Objectif général</b>	Promouvoir sur un lieu de vie -le marché- des comportements favorables à la santé par la nutrition (alimentation et activité physique).
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.1 : Mettre en place et animer des comités de pilotage locaux composés de partenaires en charge de la création des séances éducatives des marchés santé.</li> <li>• 1.2 : Former les professionnels et bénévoles faisant partie du groupe de travail pour développer une culture commune sur la thématique.</li> <li>• 2.1 : Mettre en place 4 séances éducatives dans le cadre du marché local sur l'alimentation et l'activité physique animées par les partenaires et les usagers.</li> <li>• 2.2 : Diffuser par la documentation, les ateliers et les conseils des professionnels et bénévoles formés les recommandations nutritionnelles du PNNS et du PO 2011/2015.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Mobilisation des acteurs sur cette thématique, développement d'actions de sensibilisation sur le secteur, habitants sensibilisés, habitants 'ambassadeurs' formés...</p> <p>Organisation de Marchés santé sur l'ensemble du territoire</p> <p>A terme du contrat, une dynamique autour de la nutrition sera engagée et repérée sur le territoire.</p>

<sup>1</sup> Évaluation régionale disponible à la demande à l'IREPS siège.

<b>Description de l'action</b>	Quoi (objectifs/ actions)	Qui (responsables et partenaires)
	Mobilisation des partenaires et organisation des comités de pilotage	Chargées de projet IREPS (Saône et Loire, Côte d'Or et Yonne) et Référent du territoire (élu /technicien)
	Indicateur de succès : tous les partenaires sont mobilisés fin Janvier 2014, un groupe de travail est mis en place.	
	Formation des acteurs sur les représentations autour de la nutrition, le PNNS.	Les chargées de projets IREPS organisent avec les acteurs locaux les temps de formation
	Indicateurs de succès : tous les acteurs du projet sont présents et déclarent être satisfaits et pouvoir faire usage des contenus de formation.	Comité de pilotage local animé par la chargée de projet IREPS et composé des partenaires du projet
	Elaboration des actions, définition des dates et création des outils de communication.	Les partenaires professionnels, bénévoles et habitants coordonnés par la chargée de projet IREPS
Indicateur de succès : les dates choisies permettent à tous de mobiliser le plus grand nombre de participants (habitants, jeunes, personnes âgées issues de structures d'accueil).		
Réalisation et animation des actions « marchés santé ».		
Indicateur de succès :	Les partenaires du comité local et la chargée de projets IREPS	
Les 4 marchés santé du territoire sont réalisés et ont permis de toucher beaucoup de personnes (>50 personnes).		
Réunion d'évaluation des différents marchés et rédaction d'un rapport d'évaluation.		
<b>Publics concernés</b>	Acteurs souhaitant se mobiliser sur cette thématique. Habitants du Pays plus particulièrement les publics vulnérables.	
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne avec une priorité ciblée sur Toucy au regard de l'implantation du marché.	
<b>Calendrier</b>	2014	
<b>Porteur de l'action</b>	IREPS Bourgogne	

	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Unité Territoriale de Solidarité du territoire, Associations caritatives du secteur, Activ'santé, Collectivités du territoire Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre et type d'acteurs partenaires du projet Intérêt et satisfaction des partenaires sur le projet Nombre et type d'actions réalisées Nombre et type de personnes participant aux séances éducatives Nombre d'habitants 'ambassadeurs' formés Satisfaction du public au regard des activités proposées

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 2 : Projet alimentation et activité physique « Tous en cuisine ».**

<b>Parcours concernés</b>	PRAPS /Personnes âgées/Cancer/maladies cardiovasculaires/adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne ne dispose que d'un seul centre social intervenant sur le territoire de la communauté de communes Portes de Puisaye-Forterre (au sud-ouest du Pays).</p> <p>Le centre social de Saint-Amand est une structure de proximité et d'accueil permettant le repérage des personnes en difficulté et l'émergence d'initiatives locales adaptées aux besoins. Les actions menées localement s'inscrivent dans une stratégie définie à l'échelle départementale au sein de la Fédération des Centres sociaux de la Nièvre.</p> <p>En 2014, l'équipe du centre souhaite engager une démarche d'éducation et de promotion de la santé en cohérence avec la stratégie « alimentation et activité physique au cœur des territoires » définie à l'échelle de la Fédération.</p> <p>Dans les actions qu'il mène en rapport avec cette thématique, le centre social vise à impliquer les habitants de manière effective et régulière afin de renforcer leurs capacités à maîtriser leur propre santé.</p>
<b>Objectif général</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser l'adoption de comportements alimentaires équilibrés et favorables à la santé</li><li>- Permettre aux personnes de devenir acteurs de leur alimentation et de leur condition physique</li><li>- Promouvoir l'aspect sport/santé, et intervenir auprès des personnes défavorisées y compris celles recourant à l'aide alimentaire</li><li>- Contribuer à réduire l'obésité et le diabète</li></ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Impliquer les familles et les personnes fragilisées par l'âge ou l'isolement dans une démarche de santé positive</li><li>- Rendre les enfants et les adultes conscients de leur « capital santé » et maîtres de leur contrôle.</li><li>- Rendre les habitants acteurs de leur bien-être au quotidien.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la santé globale des habitants Augmentation de la pratique d'activités physiques Rupture de l'isolement des publics vulnérables
<b>Description de l'action</b>	Le centre social de Saint-Amand souhaite développer des actions conviviales et ludiques, mettant en valeur le partage, le plaisir et la créativité autour de la cuisine et de l'activité physique. Les actions à destination des familles permettent par ailleurs le renforcement du bien-être social et mental des participants et contribuent à rompre l'isolement de certains.

	<p>L'équipe du centre social a travaillé à l'élaboration d'un projet intitulé « Tous en cuisine » et dont le déploiement se fera selon deux entrées.</p> <p><i>Volet alimentaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en lien avec le Relais Parents Enfants et Assistantes Maternelles, organisation de jeux de découverte des goûts et des saveurs, d'odorat mais aussi de vue autour des aliments. Des préparations culinaires simples et adaptées seront également faites.</li> <li>- pour tous, avec des préparations culinaires en petits groupes et en autonomie suivies de la dégustation en commun. Les thèmes et la composition des futurs menus pour l'atelier suivant seront faits avec les participants. Ces ateliers pourront être réalisés avec une diététicienne.</li> </ul> <p>Public cible : familles, assistantes maternelles du territoire.</p> <p><i>Volet activité physique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organisation d'animations et de sorties autour d'activités sportives</b> simples telles que les balades à pied ou à vélo. Ces actions permettent de montrer aux familles et aux autres participants que faire une activité physique est réalisable facilement et doit être un moment de plaisir simple.</li> <li>- <b>Activités sportives de découverte organisées de façon ponctuelle</b> : balade en canoë, participation à un rallye ou un parcours d'orientation, l'acrobranche... Par ces actions, il est mis en évidence que les activités physiques peuvent être parfois plus exceptionnelles.</li> </ul> <p>Public cible : les familles (parents et enfants), les personnes isolées ou encore les personnes plus âgées.</p>
<b>Publics concernés</b>	<p>Assistants maternelles du territoire de la Communauté de communes Portes de Puisaye-Forterre  Famille suivies par le centre social  Personnes vulnérables : âgées ou isolées</p>
<b>Secteur géographique</b>	<p>Communauté de communes Portes de Puisaye-Forterre</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2014-2016</p>
<b>Porteur de l'action</b>	<p>Centre social de Saint-Amand-en-Puisaye  Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (gestionnaire du RAM Les P'tites Frimousses)</p>
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>Collectivités  Maisons de santé pluri-disciplinaires de Saint-Amand et de Saint-Sauveur  Fédération des centres sociaux de la Nièvre  Pays Bourgogne Nivernaise (contrat local de santé)</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>ARS  Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (dispositifs financiers)</p>

	mobilisables à préciser ultérieurement) CAF de l'Yonne Conseils généraux de l'Yonne et de la Nièvre Conseil régional de Bourgogne (RI Fonction n°4 / sous-fonction n°41 / programme n°1 / « Prévention santé – Actions annuelles »)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre d'ateliers cuisine mis en place Nombre de familles mobilisées Nombre d'assistantes maternelles impliquées Nombre d'interventions d'un(e) professionnel(le) (diététicienne par exemple) Nombre de sorties organisées



**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 3 : Nutrition et précarité**

<b>Parcours concernés</b>	PRAPS/Personnes âgées/Cancer/maladies cardiovasculaires/adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	Les populations en situation de précarité sont fréquemment touchées par des pathologies liées à la nutrition. Comment aborder ces phénomènes et parler d'équilibre alimentaire quand la priorité dans l'urgence est simplement de pouvoir manger ? L'UTS de Toucy est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche de sensibilisation à la nutrition et d'accompagnement des publics en situation de précarité. Afin de renforcer le travail des associations et d'accompagner au mieux ces publics, le Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne et l'UTS souhaitent porter une action autour de la nutrition et de la précarité.
<b>Objectif général</b>	Renforcer la démarche d'aide et d'accompagnement des personnes en situation de précarité afin d'améliorer leur état nutritionnel et de favoriser le lien social.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Renforcer les connaissances des associations sur les comportements liés à la précarité et sur les enjeux de la nutrition. Développer des actions d'éducation nutritionnelle auprès des publics en situation de précarité et/ou ayant recours à l'aide alimentaire.
<b>Résultats attendus</b>	Meilleure prise en charge de ces publics vis-à-vis de ces questions. Renforcement des compétences des associations en matière d'éducation nutritionnelle. Consommation accrue par le public des aliments distribués.
<b>Description de l'action</b>	Dans un premier temps, formation par l'IREPS, des associations ou professionnels du CG souhaitant acquérir des compétences sur les questions liées à la nutrition/précarité. Participation des professionnels à des actions type Marché Santé, semaine de lutte contre le gaspillage...déployées sur le Pays. Organisation d'actions auprès du public lors de la distribution des colis alimentaires. Faciliter l'appropriation des questions de santé par les familles en utilisant 'l'Éducation à Porter Soins et Secours (EPSS)' qui a montré ses preuves en milieu rural (UNAF, 2010)
<b>Publics concernés</b>	Personnes ayant recours à l'aide alimentaire, associations, professionnels du Conseil Général, du centre social, du CCAS...
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre, en premier lieu à Toucy
<b>Calendrier</b>	Durant la période du CLS
<b>Porteur de l'action</b>	Pays et Conseil Général 89 (UTS de Toucy)
<b>Acteurs à mobiliser</b>	IREPS, associations, communauté de communes...
<b>Moyens financiers</b>	ARS, Conseil Général, autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de personnes formées, nombre d'actions déployées, nombre de personnes touchées...

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 4 : Pass Santé Jeunes Bourgogne**

<b>Parcours concernés</b>	Enfants, adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Les conduites et les prises de risques font partie de la construction de l'adolescent et sont des causes importantes de morbidité et de mortalité de cette classe d'âge. Pour exemple, les accidents de la route et les suicides sont les premières causes de décès des 15-24 ans. La consommation d'alcool des jeunes de la région est supérieure à la moyenne nationale. Les indicateurs recueillis sur le Pays Puisaye-Forterre sont conformes à ce constat.</p> <p>Quels que soient le comportement ou les produits consommés, la prévention des risques nécessite une démarche globale d'éducation pour la santé selon une double approche biomédicale d'une part et bio-psycho-sociale d'autre part. A chaque âge, des acquisitions sont nécessaires afin que l'adolescent construise sa démarche de prévention dans l'objectif de préserver son capital santé selon son rythme et ses attentes.</p> <p>Un outil dématérialisé conçu par l'ARS de Bourgogne, dénommé le « Pass santé jeunes », a été lancé à titre expérimental en octobre 2013 sur le Pays de Puisaye-Forterre. Cette démarche se fonde sur une forte mobilisation et l'implication des acteurs concernés par la santé des adolescents, constituant un « réseau » informel de professionnels issus des domaines de la santé, scolaire, sportif, des loisirs, ainsi que de l'entourage proche des jeunes (familles).</p>
<b>Objectif général</b>	Consolider le réseau partenarial indispensable à la promotion du « Pass santé jeunes ».
<b>Objectifs opérationnels</b>	Identifier des partenaires et leurs champs d'actions et de compétences. Former / sensibiliser les partenaires à l'appropriation du site internet dédié et à son développement auprès des jeunes.
<b>Résultats attendus</b>	Connaissance, utilisation et partage du site internet par les partenaires du réseau. Articulation et coordination des partenaires autour des questions de prévention des jeunes. Connaissance et utilisation du site internet par 60% des jeunes du Pays âgés de 8 à 18 ans au terme du Contrat local de santé.
<b>Description de l'action</b>	Mobilisation puis formation / sensibilisation des partenaires à l'appropriation du site internet « Pass Santé Jeunes » des partenaires. Intervention et actions auprès des jeunes autour des questions de prévention portant sur les risques liés aux addictions (tabac, ivresse répétée, usage de cannabis, jeux, ...), la promotion de l'activité physique, la nutrition, le mal-être, l'éducation à la vie affective et sexuelle, les risques liés aux musiques amplifiées, ...
<b>Publics concernés</b>	Toutes les personnes participant à l'animation de la vie adolescente et des jeunes adultes. Jeunes de 8 à 18 ans (voire au-delà sur certains thèmes)
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Durant la durée du contrat
<b>Porteur de l'action</b>	Equipe projet : IREPS, Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne et ARS

<b>Acteurs à mobiliser</b>	Professionnels de santé, structures de santé, sociales ou médico-sociales (Maison des adolescents, centre de planification familiale, CPAM, IME, ...), Education Nationale, Institutions, secteur sportif et des loisirs, collectivités territoriales, etc...
<b>Moyens financiers</b>	ARS, Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de partenaires constituant le réseau, nombre de formations / sensibilisations des partenaires réalisées par an, nombre d'actions développées à l'attention des jeunes par an, nombre de jeunes connaissant le site internet et l'utilisant par an.

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 5 : Evénementiels autour du PASS Santé Jeunes Puisaye-Forterre Val d'Yonne**

<b>Parcours concernés</b>	Jeunes, adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Dans le cadre du 'Pass Santé jeunes', déployé depuis 1 an sur ce territoire, les membres du comité opérationnel témoignent d'un manque d'évènements festifs, conviviaux et fédérateurs autour des jeunes. La ruralité qui caractérise ce territoire et son manque de structures ouvertes aux adolescents renforce ce constat.</p> <p>Une enquête portant sur les comportements et les ressentis des jeunes a été menée à la cité scolaire de Toucy met en exergue la nécessité d'une approche globale et positive, confirmée par des focus group.</p>
<b>Objectif général</b>	Contribuer à un événement positif autour de la santé en s'appuyant sur le Pass Santé jeunes.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser un 'rassemblement' ou rencontres autour de la jeunesse, animés par les opérateurs du secteur.</li><li>- On testera une approche différente de l'événementiel. L'organisation en stands ne sera pas privilégiée ou du moins, on recherchera une participation active des jeunes (tournoi, jeux de pistes, mise en situation...).</li><li>- Des promoteurs du territoire, type Exponens, travailleront cet aspect avec les organisateurs et pourront animer des temps lors de cette rencontre.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Connaissance et appropriation de l'outil par les membres du comité opérationnel et de leur public Présentation et appropriation du site par les jeunes et leurs familles
<b>Description de l'action</b>	A travailler avec les membres du comité opérationnel (fin mars).
<b>Publics concernés</b>	
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014 avec un temps fort programmé début décembre (idée de s'appuyer sur la journée mondiale du SIDA).
<b>Porteur de l'action</b>	IREPS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Membre du comité opérationnel et opérateurs du secteur de la prévention....
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre et type d'acteurs partenaires du projet Intérêt et satisfaction des jeunes exprimés Nombre d'évènements supports de présentation du site

## AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### B 6 : Action de lutte contre le tabagisme (prévention par les pairs Tab'agir)

<b>Parcours concernés</b>	Enfants, adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>En 2011-2012, 45% des élèves acceptent de fumer une cigarette quand on leur propose (<i>source : appel à projet régional 2013, Direction de la sécurité intérieure</i>).</p> <p>En 2011, selon l'enquête Escapad (OFDT), 29% des jeunes bourguignons de 17 ans sont fumeurs quotidiens. Contre 31,5% pour les jeunes Français.</p> <p>La moyenne d'âge de consommation de la 1<sup>ère</sup> cigarette est à 11 ans et 4 mois. Chez les jeunes de 12-15 ans, 11% des filles a déjà fumé contre 6,5% des garçons.</p> <p>Le tabagisme est responsable de 73 000 décès en France chaque année, soit plus d'un sur dix. Pour un fumeur sur quatre, l'espérance de vie est réduite en moyenne de 20 ans... et lorsque la dépendance s'installe dès l'adolescence, les dégâts pour l'organisme sont d'autant plus importants.</p> <p>En Puisaye-Forterre, selon le portrait socio-sanitaire réalisé par l'ORS Bourgogne en 2012 : on dénombre 84 décès annuels d'habitants du Pays par pathologies associées au tabac sur la période 2000-2009. Le taux standardisé de mortalité (14,6 pour 10 000 habitants) est significativement supérieur à la moyenne nationale (12,8).</p>
<b>Objectif général</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire diminuer la consommation de tabac en rendant les jeunes "acteurs" de leur santé sur le thème du tabac avec ouverture sur les autres addictions en les faisant réfléchir sur la prévention du tabagisme et sur les conduites addictives.</li><li>- Mettre en place des actions de prévention "par" et "pour" les jeunes avec un impact direct sur l'établissement.</li><li>- Contrer le lobbying des cigarettiers.</li><li>- Développer et pérenniser l'activité du club santé créé dans le cadre du projet.</li></ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à disposition d'une salle du collège et d'un enseignant pendant 1h30 toutes les semaines avec l'intervention ponctuelle de l'animatrice Prévention Tab'agir (organisation au préalable dans l'emploi du temps des élèves nécessaire).</li><li>- Séances de sensibilisation, recherche.</li><li>- Mobilisation de professionnels pour mener à terme le projet prévention du temps fort de fin d'année.</li><li>- Préparation, organisation et réalisation d'un temps fort en fin d'année scolaire pour l'ensemble de l'établissement.</li><li>- Valoriser l'implication des jeunes volontaires par une "récompense".</li><li>- Création d'outils (questionnaires, diaporama, vidéos, documentation...)</li></ul>

<p><b>Résultats attendus</b></p>	<p>Favoriser la diminution des consommations de tabac et des comportements à risques ainsi que les conduites addictives chez les jeunes.</p> <p>Contribuer à l'atteinte des objectifs du Schéma Régional de Prévention Bourgogne 2012-2016 (objectifs 3-2 et 3-1) sur "le développement dès l'enfance des capacités des adolescents et des jeunes adultes à être acteurs de leur santé".</p> <p>Contribuer à l'atteinte des enjeux de la Prévention Tabac visés par le plan Cancer qui préconise de participer à l'effort national pour réduire le nombre global de fumeurs de 30 à 20 % de la population totale.</p> <p>Contribuer à l'atteinte des enjeux du Programme national de réduction du tabagisme visés par le plan cancer 2014-2019 en dissuadant l'entrée dans le tabagisme pour éviter que celui-ci ne touche les enfants et ne s'installe chez les jeunes.</p>
<p><b>Description de l'action</b></p>	<p>L'association Tab'agir, dans une démarche de prévention du tabac, organise une action sur 3 ans avec un collège volontaire du Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préalables indispensables :  Implication des professionnels de la communauté éducative du collège (appui formalisé de la direction de l'établissement)  Information obligatoire et suffisante (voire la participation) des parents  L'action commence par un état des lieux dans toutes les classes du collège, sur les consommations de tabac, d'alcool et de cannabis.</li> </ul> <p><b>Année 1:</b> Un groupe d'élèves volontaires encadré par un enseignant du collège qui désire s'impliquer dans l'action et l'animatrice prévention de l'association Tab'agir, créé un « Club Santé ». Le groupe se réunit une fois par semaine. Ce club a pour vocation de prévenir des dangers du tabagisme et de préparer des actions « par » et « pour » les jeunes. Ils deviennent ainsi acteurs de prévention du tabagisme.</p> <p><b>Année 2 :</b> Ouverture du « club santé » au reste de l'établissement. (Présence de l'animatrice prévention une séance sur deux).</p> <p><b>Année 3:</b> Le « club santé » s'autonomise et les jeunes le pérennisent par leurs actions.</p> <p>Pour clôturer l'action à chaque fin d'année scolaire, un temps fort est organisé à l'intérieur de l'établissement autour du projet réalisé par le groupe d'élèves durant l'année scolaire. A cette occasion, l'outil Pass Santé Jeunes sera présenté. Il est en outre convenu d'organiser des rencontres de professionnels de santé et de professionnels de la communication pour mettre en place des actions de prévention.</p>

	Dès la rentrée scolaire 2014-2015, l'action de « Prévention par les pairs » sera menée.
<b>Publics concernés</b>	L'ensemble d'un collège est sensibilisé par l'action de prévention du tabagisme de fin d'année.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Au cours du CLS
<b>Porteur de l'action</b>	Association Tab'agir
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Divers professionnels (communication, etc.) Education nationale. L'engagement actif du principal et des professeurs du collège est indissociable de la réussite de l'action.
<b>Moyens financiers</b>	Co-financements possiblement mobilisables : MILDECA, ARS, CUI
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Evaluation quantitative : chaque année comptage du nombre d'élèves volontaires et des personnes présentes aux temps forts de fin d'année. Evaluation qualitative : tableau de bord de suivi avec mesure du niveau d'intérêt des jeunes, qualité des échanges, indice de satisfaction sur le choix du projet, richesse et créativité, variété des idées. (Enquête de satisfaction à l'issue des 3 années).</p> <p>Un questionnaire sur les consommations de tabac, d'alcool et de cannabis sera distribué à l'ensemble des collégiens à la fin du projet en 2015 et l'étude comparative des questionnaires 1ère année et 3e année sera mise en place.</p> <p>Evaluation administrative fin juillet 2015.</p>

## AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### B 7 : Apprendre à dire non au tabac

<b>Parcours concernés</b>	Adolescents, jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>En 2011-2012, 45% des élèves acceptent de fumer une cigarette quand on leur propose (<i>source : appel à projet régional 2013, Direction de la sécurité intérieure</i>).</p> <p>En 2011, selon l'enquête Escapad (OFDT), 29% des jeunes bourguignons de 17 ans sont fumeurs quotidiens. Contre 31,5% pour les jeunes Français.</p> <p>La moyenne d'âge de consommation de la 1<sup>ère</sup> cigarette est à 11 ans et 4 mois. Chez les jeunes de 12-15 ans, 11% des filles a déjà fumé contre 6,5% des garçons.</p> <p>Le tabagisme est responsable de 73 000 décès en France chaque année, soit plus d'un sur dix. Pour un fumeur sur quatre, l'espérance de vie est réduite en moyenne de 20 ans... et lorsque la dépendance s'installe dès l'adolescence, les dégâts pour l'organisme sont d'autant plus importants.</p> <p>En Puisaye-Forterre, selon le portrait socio-sanitaire réalisé par l'ORS Bourgogne en 2012 : on dénombre 84 décès annuels d'habitants du Pays par pathologies associées au tabac sur la période 2000-2009. Le taux standardisé de mortalité (14,6 pour 10 000 habitants) est significativement supérieur à la moyenne nationale (12,8).</p>
<b>Objectif général</b>	Permettre aux préadolescents de faire des choix éclairés concernant leur consommation de tabac et plus particulièrement face à leur première cigarette.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Proposer dans les collèges, le dispositif « Devenir grand autrement, apprendre à dire NON au tabac.
<b>Résultats attendus</b>	Développer les capacités d'écoute des préadolescents, leurs capacités d'expression, d'imagination, de réflexion et d'analyse, c'est-à-dire leurs compétences psychosociales.
<b>Description de l'action</b>	<p>La méthode est participative. Les préadolescents sont amenés à s'exprimer sur leurs connaissances, représentations et opinions autour du tabac. L'animation collective de 2h est assurée par un animateur spécifiquement formé.</p> <p>Le décor du jeu (3 x 3,5 m) modélise les gradins d'un stade dans lequel sont assis 6 personnages. Les jeunes, répartis en équipes, choisissent un personnage, lui donnent un prénom et imaginent son histoire (âge, situation professionnelle).</p> <p>Chacune des équipes doit faire disparaître la cigarette de son personnage grâce à une argumentation autour de 3 questions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pourquoi votre personnage a-t-il commencé à fumer ?</li><li>Quelles sont les conséquences de son tabagisme sur sa vie ?</li></ul>



	<p>Quelles sont ses motivations pour arrêter et comment pouvons-nous l'aider ?</p> <p>L'action est préparée en amont dans le cadre d'un Comité à l'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et fait l'objet d'un bilan.</p>
<b>Publics concernés</b>	Elèves de classes de 6 <sup>ème</sup> , éventuellement de 5 <sup>ème</sup> (en fonction de l'articulation avec les actions portées par Tab'agir).
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Au cours du CLS. (Potentiellement en 2014 : collège de Toucy, collège de Courson les Carrières)
<b>Porteur de l'action</b>	Mutualité Française Bourgogne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Collèges, CESC, Inspection académique
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Nombre de collèges bénéficiaires</p> <p>Nombre d'élèves bénéficiaires</p> <p>Réunions de CESC</p> <p>Recueil de la satisfaction des bénéficiaires</p>

## AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### B 8 : Sensibiliser et informer les parents d'élèves sur le thème des addictions au tabac, à l'alcool et au cannabis

<b>Parcours concerné</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Les résultats du volet « Drogues » en France, de l'enquête HBSC (Health Behaviour in school-aged Children) menée en 2010 laissent apparaître que les collégiens de 4<sup>ème</sup> déclarent :</p> <p>A 11.4 % avoir déjà consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie</p> <p>A 17.2% avoir été ivres au moins une fois dans leur vie</p> <p>A 33.2% avoir fumé du tabac au moins une fois dans leur vie</p> <p>A 74.2% avoir déjà bu de l'alcool au moins une fois dans leur vie</p> <p>Parallèlement sur le plan local une enquête menée auprès de tous les collégiens de 4<sup>ème</sup> de Côte d'Or depuis 2010 montre la capacité des jeunes à résister à une proposition qui leur a été faite de consommer du tabac, de l'alcool et du cannabis.</p> <p>En 2011/2012, 45% des élèves acceptent de fumer une cigarette quand on leur propose, 73% acceptent de boire de l'alcool, 36% acceptent de fumer du cannabis après proposition.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Former et accompagner les parents et les adultes dans une construction de réponses adaptées face aux difficultés rencontrées en lien avec les conduites addictives.</p> <p>Poursuivre la dynamique de prévention menée en classe de 6<sup>ème</sup> par la MFB avec le jeu tabac « devenir grand autrement - apprendre à dire non au tabac », en 5<sup>ème</sup> par l'ANPAA sur le thème cannabis, de l'alcool et des cyber addictions, et en 4<sup>ème</sup> par ces 2 structures avec la présente action.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Comprendre l'impact des substances sur la santé de l'adolescent dans sa dimension globale (physique, biologique, mentale et vie sociale). Rappeler le cadre de la loi et les textes référents. Permettre aux parents de dénouer une situation problématique rencontrée avec leur(s) adolescent(s). Orienter au besoin vers des consultations spécialisées (dont la CJC de TOUCY).</p>
<b>Résultats attendus</b>	Réduire l'entrée et la consommation de tabac, alcool et cannabis chez les jeunes.
<b>Description de l'action</b>	<p>Animation par un binôme de professionnels de la MFB et de l'ANPAA d'ateliers constitués de groupes de 10 à 12 parents d'élèves pendant une durée de 2 heures au sein des collèges de Puisaye-Forterre Val d'Yonne.</p> <p>En amont du groupe parents, une sensibilisation d'une heure sera proposée dans le cadre d'un CESC élargi.</p> <p>A l'issue des interventions, les animateurs remettent à chacun un kit documentation agréé MILDT « drogues et dépendance », « nos</p>

	<p>limites », « cannabis, ce qu'il faut savoir », « alcoolémie, le bon taux c'est le taux zéro ».</p> <p>L'action est préparée avec des interlocuteurs du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté des établissements, en impliquant les différents acteurs concernés afin de créer les conditions favorables nécessaires au projet (convention, désignation d'un garant, implication de l'équipe éducative, etc.)</p>
<b>Publics concernés</b>	Parents des élèves fréquentant les classes de 4 <sup>ème</sup> des collèges de Puisaye-Forterre
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014
<b>Porteur de l'action</b>	Mutualité Française Bourgogne/ANPAA89
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Direction des établissements, équipes éducatives, CESC, parents d'élèves.
<b>Moyens financiers</b>	MILDECA
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Nombre de demandes</p> <p>Nombre d'établissements</p> <p>Nombre d'animations</p> <p>Nombre de parents</p> <p>Nombre d'adultes pour l'intervention lors des CESC</p> <p>Nombre de bilans envoyés</p> <p>Repérage d'élèves en situation vulnérable</p> <p>Orientation de familles vers des consultations spécialisées</p>

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 9 : Amélioration de la prise en charge des personnes souffrant d'addiction**

<b>Parcours concernés</b>	Parcours de soins en addictologie
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le portrait socio-sanitaire réalisé par l'ORS note que les maladies cardio-vasculaires et les cancers sont les premières causes de mortalité, d'hospitalisation et d'admission en ALD. Les taux de mortalité causée par ces pathologies, par celles liées à la consommation d'alcool et de tabac sont supérieurs aux moyennes nationales.</p> <p>Le Pays est peu favorisé tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, peu doté en équipements de santé conjugués à des conditions de vie précaire plus fréquentes dans certains aspects (taux de chômage, part des bénéficiaires des minima sociaux ...) et un manque de moyens de mobilité.</p>
<b>Objectif général</b>	Améliorer la continuité du parcours de soins des personnes ayant une conduite addictive.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Améliorer l'accès au premier recours en articulant les ressources et en maillant le territoire ;</p> <p>Réduire les inégalités d'accès au dispositif de substitution aux opiacées ;</p>
<b>Résultats attendus</b>	Suppression des points de rupture dans la continuité du parcours de soins des patients souffrant d'addiction(s).
<b>Description de l'action</b>	Renforcement de consultation(s) avancée(s) notamment en MSP ou exercice regroupé en collaboration avec les médecins généralistes du secteur.
<b>Publics concernés</b>	Personnes souffrant d'addictions.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne, secteur de Bléneau/Champignelles en première intention
<b>Calendrier</b>	2014/2016
<b>Porteur de l'action</b>	ANPAA, possiblement Centre hospitalier d'Auxerre et Centre hospitalier spécialisé de l'Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	ARS, médecins généralistes, pharmaciens,
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Evolution de la réponse sanitaire sur le territoire (base 1 <sup>er</sup> tri 2014).

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 10 : Éducation à la vie affective et sexuelle des jeunes : sensibilisation des jeunes du territoire**

<b>Parcours concernés</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Depuis la mise en place du dispositif 'Pass Santé Jeunes', les membres du comité opérationnel ont remarqué une problématique prégnante autour de cette thématique. Le travail mené à la Maison Familiale Rurale de Toucy a montré que les questions liées à la contraception, aux représentations, aux grossesses précoces et non désirées sont régulièrement posées par les adolescent(e)s, par les parents, par les éducateurs eux-mêmes.</p> <p>Par ailleurs, les professionnels du centre de planification disent leurs inquiétudes quant aux problèmes de prise en charge, d'accès à l'IVG, ou du refus de certains pharmaciens pour la délivrance de contraceptifs. Les jeunes en milieu rural n'ont pas accès facilement et anonymement aux structures de soins ; la mobilité étant un frein.</p>
<b>Objectif général</b>	A l'échéance du contrat, les adolescents et jeunes adultes de 11 à 18 ans auront bénéficié d'une information, sensibilisation et d'une action sur cette thématique s'inscrivant dans les principes définis par la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système de formation tout au long de la vie 2014/2018.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><u>A destination des professionnels quotidiennement au contact des jeunes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>*Apprendre à mesurer l'urgence ou non d'une situation et repérer le bon interlocuteur vers qui orienter.</li><li>*Proposer une formation-action auprès des professionnels (hors EN dans un premier temps) pour faire évoluer les pratiques, construire une culture commune et partager des références éthiques pour aborder ce sujet.</li><li>*Créer des interventions thématiques et pédagogiques à partir des contenus de l'outil internet du PASS :</li><li>*Travailler avec les officines du secteur sur les messages à faire passer.</li><li>*Mettre en place des 'consultations jeunes' en partenariat avec les MSP du secteur.</li></ul> <p><u>A destination des jeunes :</u></p> <p>Construire des actions (en lien avec la programmation des CESC du secteur), basées sur le développement des compétences psychosociales.</p> <p>Initier des actions entre les jeunes des structures volontaires (participants des clubs relais, les délégués...) et les étudiants de l'IFSI d'Auxerre.</p>
<b>Résultats attendus</b>	Meilleure connaissance par les professionnels des enjeux de santé des

	jeunes, acquérir des outils et faire connaître des stratégies d'intervention efficaces, sensibiliser les jeunes à cette thématique, mobiliser les professionnels engagés sur ce sujet, faire évoluer les comportements.
<b>Description de l'action</b>	Définition d'un programme d'intervention d'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires à définir avec les acteurs identifiés notamment ceux engagés dans la convention régionale.
<b>Publics concernés</b>	Professionnels : communauté éducative élargie, professionnels de santé, jeunes de 11 à 18 ans du secteur.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2015-2017
<b>Porteur de l'action</b>	IREPS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Education nationale, professionnels de santé, Conseil Général, collectif santé sexuelle d'Auxerre Sud à élargir à la Puisaye.
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de professionnels associés, nombre d'établissements associés, nombres de jeunes bénéficiaires, nombre de projets menés avec l'IFSI, nombre de professionnels utilisant le Pass comme support d'intervention...

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 11 : Vie Affective et sexuelle à l'IME Saint-Fargeau**

<b>Parcours concernés</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>La reconnaissance d'une vie affective et sexuelle pour les personnes handicapées a progressé ces dernières années, notamment sous l'effet de la loi de 2005, en les sortant du « statut d'éternel enfant » qui niait chez elles l'existence d'un désir sexuel. Cependant, elle soulève encore de nombreuses questions éthiques, juridiques et pratiques.</p> <p>Dans ce contexte, l'ARS de Bourgogne accorde une place importante à ce sujet au sein des établissements médico-sociaux de la région et a impulsé un programme de formation (porté par le CREAI) en faveur des structures visant à améliorer les connaissances et compétences des professionnels pour aborder ces questions d'accès vers les personnes handicapées à une vie affective et sexuelle et de faire évoluer les pratiques et modes de vie au sein des établissements.</p> <p>L'IME de St Fargeau a bénéficié de ce programme de formation et souhaite mettre les acquis à profit en s'engageant dans le développement d'actions concrètes au profit de son public.</p>
<b>Objectif général</b>	Sensibiliser les enfants autour du thème de la vie affective et sexuelle.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Sensibiliser les enfants au sein de la structure et proposer un évènementiel en point d'orgue.
<b>Résultats attendus</b>	Développement de l'autonomie des jeunes personnes handicapées sur ces domaines importants de leur vie.
<b>Description de l'action</b>	<p>En 2014 : Proposer des situations concrètes avec échange pour répondre aux questions des enfants portant sur le thème de la vie affective et sexuelle dans un esprit d'ouverture vers le monde « ordinaire ».</p> <p>Présentation de saynètes par une troupe de théâtre forum à destination des jeunes de l'IME, de la CLIS ainsi que d'autres classes de l'école élémentaire ainsi que des élèves de la MFR de Toucy.</p> <p>Présentation en amont des scènes sur le thème de la VAS avec les comédiens.</p>
<b>Publics concernés</b>	70 enfants environ (IME, CLIS, autres classes élémentaires, élèves de la MFR de Toucy à priori classe de 4 <sup>ème</sup> )
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014/2017
<b>Porteur de l'action</b>	IME DE ST FARGEAU
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Equipe éducative de la structure, parents, élèves, MFR de Toucy, ...
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autre(s)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre d'enfants présents Nombre d'échanges avec la salle Evolution des comportements et connaissances des enfants qui pourront être observés Satisfaction des enfants et des professionnels

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 12 : ESAT Mézilles : accompagner la vie affective, sexuelle et la parentalité des adultes handicapés**

<b>Parcours concernés</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le CREA, l'IREPS et la Mutualité ont mis en place une formation-action en direction des établissements sur le sujet de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées. Sur proposition de Monsieur JOURDAN Directeur Général de l'EPNAK, Monsieur OUATIKI Directeur de l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) de Mézilles, s'est saisi de l'opportunité offerte par l'ARS de financer la formation de personnes ressources et l'accompagnement méthodologique de ces dernières pour élaborer un ou des projets sur le sujet de la VAS.</p> <p>Au vu de l'augmentation du nombre de couples accueillis à l'ESAT et de l'augmentation du nombre de naissances, et dans la poursuite de la démarche engagée, la structure a repéré, à partir d'échanges avec les ouvriers et d'un questionnaire auquel ils ont répondu :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des besoins d'accompagnement autour des responsabilités engagées lorsqu'on devient parents.</li><li>- des difficultés à comprendre certaines réactions de leur (s) enfant (s) et à les éduquer.</li><li>- une crainte du placement de leur enfant.</li></ul> <p>Fort de ces constats, la structure a souhaité se saisir de ce programme sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées, pour élaborer un projet autour de la thématique de la parentalité.</p> <p>Deux thèmes seront abordés : "le désir d'avoir un enfant" et " le fait de devenir et être parents/ éducation de l'enfant"</p>
<b>Objectif général</b>	Favoriser l'épanouissement du travailleur en situation de handicap par la prise en compte de l'accompagnement de son projet parental et/ou de son questionnement à ce sujet.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Proposer un accompagnement dans la relation parents/enfants Par un apport d'informations et d'échanges sur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les différentes étapes du développement de l'enfant et les besoins correspondants.</li><li>• Les différents accompagnements (ou les ressources mobilisables ?) et démarches à entreprendre lorsqu'on devient parents</li></ul> <p>Informé pour faire des choix éclairés en matière de projet parental. OU : aider les personnes à mieux se représenter ce qu'implique un projet de vie parentale (dans ses aspects autant positifs que «négatifs»)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La grossesse, la naissance</li><li>- L'engagement et les responsabilités en tant que parents</li></ul>



<b>Résultats attendus</b>	
<b>Description de l'action</b>	<p>Piste: Intervenants à contacter selon le thème à aborder</p> <p>Faire appel à une sage femme PMI</p> <p>Un psychologue, une puéricultrice (interne à l'EPNAK) PMI</p> <p>PMI / CAF / CPAM</p> <p>mutualité MSA /Harmonie mutuelle / Inerrance/Croix rouge/ CPEY</p> <p>Possiblement, une action annuelle tournée autour d'un évènementiel (compagnie théâtrale, etc ...)</p>
<b>Publics concernés</b>	Développement de l'autonomie des jeunes personnes handicapées sur ces domaines importants de leur vie. Donner les moyens de faire des choix éclairés.
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre
<b>Calendrier</b>	2014/2017
<b>Porteur de l'action</b>	ESAT de Mézilles
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Intervenants ciblés, travailleurs de l'ESAT, familles, etc ...
<b>Moyens financiers</b>	<i>Possiblement ARS pour le volet évènementiel, autres</i>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p><b>Evaluation quantitative :</b></p> <p>Nombre de travailleurs bénéficiaires de l'action</p> <p><b>Evaluation qualitative :</b></p> <p>Perception et degré de satisfaction des intervenants</p> <p>Nature des accompagnements</p> <p>Meilleure appréhension de la parentalité</p>

<b>AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ</b>	
<b>B 13 : Consultation jeunes consommateurs</b>	
<b>Parcours concernés</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le diagnostic socio-sanitaire du Pays pointe le poids des comportements à risques dans la mortalité prématurée évitable.</p> <p>Le territoire ne dispose que de permanences non médicales en addictologie destinées aux adultes. Il n'existe pas non plus d'établissement sanitaire sur le Pays. Les difficultés de mobilité et l'éloignement des services spécialisés sont susceptibles d'influer sur la détection ou l'intervention tardive par rapport aux problèmes de santé liés aux addictions.</p> <p>Le Pays engagé dans le développement expérimental du dispositif « pass santé jeunes » porte avec un réseau de partenaires de multiples actions de prévention visant à rendre les jeunes acteurs de leur santé. L'ouverture d'une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est en totale cohérence avec la démarche engagée et s'inscrit dans la dynamique de prévention de l'établissement scolaire associant le CESC.</p>
<b>Objectif général</b>	Prévention des comportements à risques chez les jeunes
<b>Objectifs opérationnels</b>	Sensibilisation de la communauté éducative Installation et repérage de la permanence Communication auprès des jeunes Fréquentation progressive de la permanence
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure connaissance des risques liés aux addictions</li> <li>• Détection et intervention précoce</li> <li>• Amélioration de l'accompagnement des jeunes</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action se déroulera en 2 phases :</p> <p>Une phase préalable de sensibilisation de groupes relais (adultes) et d'information auprès des élèves, suivie de l'installation d'une permanence d'accueil des jeunes et de leur entourage sur site.</p> <p>Une communication plus large sur l'existence du dispositif sera mise en place auprès des autres établissements scolaires du territoire ou de la mission locale.</p>
<b>Publics concernés</b>	Elèves fréquentant les établissements scolaires du second degré de Puisaye-Forterre Val d'Yonne et leur entourage (parents). Ouverture possible aux jeunes fréquentant la Mission locale du secteur.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne Lycée de Toucy
<b>Calendrier</b>	Ouverture 2014. Expérience menée pour la durée du CLS.

<b>Porteur de l'action</b>	ANPAA
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Directions des établissements scolaires concernés, équipe éducative des élèves, autre personnel de ces établissements, CESC, acteurs de prévention partenaires (Tab'agir, Mutualité), MILDECA, BPDJ, Mission locale, ...
<b>Moyens financiers</b>	ARS MILDECA (cofinancement pour la phase de lancement en 2014).
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de personnes relais formées Nombre de séances de COPIL Nombre d'élèves reçus en permanence

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 14 : Améliorer la prise en charge des troubles du langage chez l'enfant**

<b>Parcours concernés</b>	Adolescents et jeunes adultes
<b>Motivation de l'action</b>	<p>L'analyse des profils socio-sanitaires des cantons du Pays réalisée par l'ORS pointe des espaces ruraux, peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, peu dotés en équipements de santé, des conditions de vie précaires plus fréquentes dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires des minima sociaux...). Chez les enfants, la pathologie premièrement constatée par les services de PMI est celle des troubles du langage (22.1%). Ce constat est confirmé par les professionnels de santé. Le manque d'orthophonistes sur le territoire est un frein majeur à l'orientation des patients.</p> <p>Sujet bien identifié, opérateur les PEP positionnés pour le traiter au travers de leur CPOM et le réseau Pluradys.</p>
<b>Objectif général</b>	Améliorer la prise en charge des troubles du langage des enfants.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Diagnostiques et prises en charge assurés par un spécialiste, potentiellement à distance au moyen de la télémédecine.
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la prise en charge.
<b>Description de l'action</b>	Action à intégrer dans les réflexions relatives au point de rupture n° 6 identifié dans le parcours des adolescents et jeunes adultes. Le pays de Puisaye Forterre val d'Yonne est, le cas échéant, ouvert à une expérimentation sur le plan régional.
<b>Publics concernés</b>	Les jeunes enfants et adolescents dans le cadre du CPOM des PEP.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014/2018
<b>Porteur de l'action</b>	PEP 89 (dans le cadre du CPOM régional)
<b>Acteurs à mobiliser</b>	MSP, Professionnels de santé, Education nationale, Pays
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Mise en œuvre de l'action Nombre d'enfants pris en charge

## AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

### B 15 : Développement du programme Santé Séniors visant à préserver la qualité de vie et l'autonomie des séniors.

<b>Parcours concernés</b>	Personnes âgées
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne est un territoire rural et plutôt âgé : 34 % de ses habitants ont plus de 60 ans. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle observée dans l'Yonne et dans l'ensemble de la région (27%).</p> <p>Les plus de 75 ans représentent 15 % de la population.</p> <p>En outre, le territoire est peu peuplé avec une densité de 21 habitants au km<sup>2</sup> contribuant à l'isolement d'une population vieillissante.</p> <p>Il convient donc d'axer les efforts sur des mesures de prévention visant à préserver la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées vivant à domicile et à favoriser le maintien du lien social.</p>
<b>Objectif général</b>	Soutien de l'autonomie des personnes âgées de plus de 70 ans. Favoriser le lien social.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Programme de prévention couvrant la prévention des chutes et des troubles nutritionnels, le maintien des fonctions cognitives, le bon usage des médicaments.</p> <p>Le programme « Santé Séniors » s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile. Composé de 4 modules, il est basé sur des séances collectives permettant en outre de tisser des liens sociaux. A ce titre, les collectivités locales accueillant les séances s'attacheront à prolonger l'effet de l'action en facilitant la poursuite du lien social par toutes mesures qu'elles jugeront utiles.</p>
<b>Résultats attendus</b>	Déploiement de 3 modules au minimum par an durant la durée du contrat.
<b>Description de l'action</b>	<p>4 ateliers :</p> <p><b>Peps Eurêka</b> (stimulation cognitive et psychosociale) – une séance de présentation, un entretien individuel avec un médecin, 10 séances collectives de 2 h 30 avec un animateur formé à la méthode avec des exercices en rapport avec la vie quotidienne</p> <p><b>L'équilibre où en êtes-vous ?</b> (prévenir les chutes et apprendre à se relever en confiance) – une séance d'exercices individuels pour adapter le programme à chaque participant, 10 séances collectives d'une heure encadrées par un animateur formé, une séance d'évaluation individuelle pour faire le point sur les progressions, des exercices adaptés et à refaire à la maison pour entretenir les bienfaits de l'atelier.</p> <p><b>Alimentation</b> (savoir adapter son alimentation aux besoins de son âge) – 11 séances collectives de 2 heures avec un professionnel de la nutrition, une séance collective de 2 heures animée par un dentiste, une consultation particulière en diététique sur demande.</p> <p><b>Les médicaments</b> (mieux les comprendre pour mieux les prendre)</p>

	– 8 séances collectives de 2 heures avec un animateur et un professionnel (pharmacien, médecin, géronto-psychologue, ...)
<b>Publics concernés</b>	Personnes âgées
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre
<b>Calendrier</b>	Au cours du CLS.
<b>Porteur de l'action</b>	Mutualité française Bourgogne antenne de l'Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Collectivités locales, CCAS, Associations locales, etc ...(mise à disposition de locaux, mobilité des participants, poursuite du lien social post-action, etc ...)
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Indicateurs annuels :</p> <p>Nombre de modules réalisés</p> <p>Nombre de bénéficiaires par modules et globalement</p> <p>Recueil de satisfaction des bénéficiaires</p> <p>Recensement des freins potentiels (absence de locaux ou locaux inadaptés, désengagement des bénéficiaires, etc ...)</p> <p>Recensement des actions post-action favorisant le maintien du tissu social.</p>

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 16 : Préservation du capital santé des adultes et lutte contre la sédentarité (Activ'Santé)**

<b>Parcours concernés</b>	Maladies cardiovasculaires/cancer
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Les maladies cardiovasculaires et cancers des habitants du pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne représentent chaque année un nombre non négligeable de causes d'hospitalisation et de décès.</p> <p>Ces groupes de pathologies représentent plus de 6 nouvelles admissions en ALD sur 10 et les taux de mortalité observés sont significativement supérieurs à la moyenne nationale. De même, les taux bruts d'admission en ALD du Pays dépassent le taux régional pour différentes maladies cardiovasculaires et pour les cancers. Les maladies de l'appareil circulatoire et le diabète font également partie des principaux motifs d'admission en ALD. D'une manière générale le poids des maladies chroniques est pointé dans le diagnostic local. La précarité des conditions de vie est par ailleurs caractérisée dans certains secteurs.</p> <p>La diminution de la prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'adulte est un objectif affiché par le schéma régional de prévention. Parmi les recommandations du PNNS, la promotion de l'activité physique et sportive figure en bonne place.</p>
<b>Objectif général</b>	Diminution de l'impact des maladies chroniques, cause importante de mortalité prématurée et de morbidité.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Diminuer la prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'adulte Lutter contre la sédentarité
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver l'état de santé de chacun</li><li>• Lutter contre la sédentarité, la dépendance et leurs effets néfastes</li><li>• Adapter la pratique d'activités physiques à l'état de santé de l'individu</li><li>• Favoriser l'accès à la pratique à toute catégorie sociale et la poursuivre</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Déploiement local du programme Activ'santé comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Un bilan de santé préalable à la pratique réalisé dans un centre d'examen de santé de la CPAM (sauf pour les résidents en EHPAD)</li><li>- Activités physiques et sportives régulières adaptées : Adultes sédentaires : programme annuel réparti en 4 cycles d'activités multisports divers et variés adaptés par groupes de 15 personnes maximum. Résidents en EHPAD : 3 cycles d'activité et une sortie organisée</li></ul>

	en fin d'année. L'éducateur est accompagné d'un personnel soignant de l'établissement à chaque séance.
	Adultes du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (adultes ne pratiquant pas ou plus de sport, ayant des problèmes de santé limitant la pratique sportive, personnes retraitées, personnes âgées en perte d'autonomie à domicile ou en institution)  Prioritairement la population identifiée en situation de « précarité » au sens du score EPICES.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2017  En 2014 : 11 cycles (EHPAD de Pourrain, Toucy, Charny, Lavau, Champcevais, Diges, Treigny et Eglény, communes de Champignelles, Mézilles, Saint Privé)
<b>Porteur de l'action</b>	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Collectivités locales, travailleurs sociaux, CCAS, professionnels de santé, établissements médico-sociaux, Associations sportives et caritatives...
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres Participation modulable des bénéficiaires
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de cycles réalisés annuellement  Nombre de bénéficiaires par an (en distinguant la proportion hommes/femmes et tranches d'âges)



<b>AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ</b>	
<b>B 17: Sensibilisation dépistage organisé des cancers du sein et colorectal- Ambassadeurs</b>	
<b>Parcours concernés</b>	Cancer
<b>Motivation de l'action</b>	Intérêt du dépistage du cancer du sein : participation de 60% = 30% augmentation de guérison Intérêt du dépistage du cancer colorectal : participation de 50% = 20% diminution de mortalité
<b>Objectif général</b>	Augmenter le taux de participation du dépistage des cancers du sein et colorectal Respecter le principe d'équité (permettre aux populations vulnérables de participer) Repérer les ambassadeurs à l'aide des professionnels locaux et leurs proposer des formations
<b>Objectifs opérationnels</b>	Travailler avec les maisons médicales, Participer aux forums de la santé ou conférences (en partenariat avec la CPAM, MSA, RSI, ...) Repérer les populations vulnérables (précarité, ruralité, isolement, ...) par l'intermédiaire de relais, nommés ambassadeurs Présenter la démarche aux différents publics intéressés souhaitant s'inscrire dans le projet Formation des ambassadeurs organisée par l'AIDEC, en partenariat avec les partenaires locaux (psychologues, radiologues, gastroentérologues, ...).
<b>Résultats attendus</b>	Permettre aux populations vulnérables de participer aux deux dépistages organisés et ainsi augmenter le taux de participation au dépistage des cancers du sein et colorectal. Former un maximum d'ambassadeurs locaux qui deviendront porteurs d'un projet, dans une démarche participative et avec un renfort du lien social et citoyen
<b>Description de l'action</b>	Repérage des ambassadeurs potentiels avec l'appui des professionnels locaux Formation d'ambassadeurs sur les actions de prévention en santé pendant 2 journées minimum autour du dépistage du cancer du sein et colorectal avec des intervenants spécialisés (psychologues, médecins, radiologues, etc ...) Organisation d'actions spécifiques par les ambassadeurs auprès du public cible
<b>Publics concernés</b>	Public vulnérable prioritairement
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	A compter de 2015.
<b>Porteur de l'action</b>	AIDEC
<b>Acteurs à mobiliser</b>	En partenariat des acteurs locaux : Assurance Maladie, Conseil Général, Communauté de Communes, CCAS, Services Sociaux, Pays ...
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Indicateurs qualitatifs : Satisfaction des participants

	<p>Evolution dans le comportement et les capacités à agir au sein du projet et dans le quotidien</p> <p>Indicateurs quantitatifs :</p> <p>Nombre d'ambassadrices formées et présence dans les conférences</p> <p>Estimation du nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Outils :</p> <p>Feuille de présence</p> <p>Questionnaire de satisfaction des participants à la fin du projet</p> <p>Observation des comportements dans le groupe</p>
--	--

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 18 : Dépistage du cancer du sein et colorectal – Sensibilisation des professionnels de santé**

<b>Parcours concernés</b>	Cancer
<b>Motivation de l'action</b>	Intérêt du dépistage du cancer du sein : participation de 60% = 30% augmentation de guérison Intérêt du dépistage du cancer colorectal : participation de 50% = 20% diminution de mortalité
<b>Objectif général</b>	Augmenter le taux de participation du dépistage des cancers du sein et colorectal Respecter le principe d'équité (permettre aux populations vulnérables de participer)
<b>Objectifs opérationnels</b>	Cibler les populations vulnérables (précarité, ruralité, isolement ...) par l'intermédiaire de professionnels-relais
<b>Résultats attendus</b>	Augmentation du taux de participation au dépistage des cancers du sein et colorectal par cantons.
<b>Description de l'action</b>	Réunions d'information des professionnels de santé, visites, conférences
<b>Publics concernés</b>	Professionnels de santé
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2015/2017
<b>Porteur de l'action</b>	AIDEC
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Professionnels de santé
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de professionnels sensibilisés par an Nombre et nature des interventions

**AXE B – AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 19 : Préservation du capital auditif (jeux de signes jeux de sons – Mutualité Française Bourgogne)**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>En 2011/2012, les services de PMI de l'Yonne ont vu 262 enfants de moyenne section de maternelle scolarisés sur le territoire. Parmi les pathologies les plus fréquemment constatées, les troubles auditifs ont été repérés chez 14.1% des enfants.</p> <p>Ce taux est déjà très élevé pour des enfants de 4 ans et présage de possibles dégradations ultérieures de leur capital auditif si aucune action n'est entreprise.</p> <p>D'autre part, une étude conduite en 2012 par REUNICA-JNA-IPSOS auprès des 19-25 ans a révélé que 57% d'entre eux avaient déjà souffert d'un problème d'audition : douleurs, sifflements, perte brusque des capacités auditives.</p>
<b>Objectif général</b>	Préserver le capital auditif du plus grand nombre et en particulier des jeunes
<b>Objectifs opérationnels</b>	Savoir repérer et anticiper le traumatisme sonore Susciter une prise de conscience pour un environnement sonore de qualité Changer le regard des enfants sur le handicap auditif
<b>Résultats attendus</b>	Préservation du capital auditif dès le plus jeune âge Diminution du taux d'enfants souffrant de troubles auditifs Amélioration de l'environnement sonore
<b>Description de l'action</b>	<p>L'action concerne la réalisation d'animations collectives en direction des élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles du territoire grâce à l'outil « Jeux de sons, jeux de signes » développé par la Mutualité Française.</p> <p>Différents jeux jalonnent l'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Jeu de reconnaissance auditive de différents sons de la forêt ;</li><li>• Fonctionnement de l'oreille ;</li><li>• Jeu de l'échelle sonore ;</li><li>• Phrase avec différents niveaux de perte auditive ;</li><li>• Jeu de mime ;</li><li>• Jeu de langue des signes ;</li></ul>
<b>Publics concernés</b>	Enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles du territoire de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Mutualité Française Bourgogne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Directions Académiques de l'Yonne et de la Nièvre IME-SESSAD de Saint-Fargeau Collectivités locales ARS
<b>Moyens financiers</b>	ARS

	Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre d'animations réalisées Nombre d'enfants touchés Nombre de partenaires impliqués

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 20 : Structuration d'une filière gériatrique en Puisaye-Forterre Val d'Yonne**

<b>Parcours concernés</b>	Personnes âgées
<b>Motivation de l'action</b>	Le territoire de Puisaye Forterre Val d'Yonne ne dispose pas d'un établissement sanitaire au sein de son périmètre mais est plutôt très bien équipé en places d'hébergement en EHPAD (taux d'équipement à 177 pour mille habitants de +75 ans contre 149 dans l'Yonne et 141 en Bourgogne). La population âgée de +75 ans représente 15% de la population du territoire, au-delà de la référence Yonne ou Région soit 11%. Un des enjeux majeurs pour la population âgée de ce territoire est donc de pouvoir accéder facilement aux services mis en place dans le cadre de la filière gériatrique développée par le CH d'Auxerre, établissement le plus proche.
<b>Objectif général</b>	Améliorer l'accès à la filière gériatrique, depuis le domicile ou les EHPAD du territoire, en lien avec les médecins traitants et les sites d'exercice regroupés. Cet objectif s'inscrit dans un contexte de démographie médicale déclinante (28% des médecins ont plus de 60 ans) et de temps d'accès importants compte tenu des distances.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Inscrire le territoire Puisaye Forterre Val d'Yonne dans le périmètre desservi par cette filière Permettre l'accès facile aux services de la filière Développer les expérimentations de télémédecine en gériatrie avec les spécialistes basés à Auxerre Faciliter l'accès du secteur médico-social à la filière gériatrique.
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la réponse spécialisée en gériatrie tant en qualité (avis spécialiste) qu'en termes de délais Limitation des hospitalisations en établissement de santé
<b>Description de l'action</b>	Les projets développés par le CH d'Auxerre, que ce soit en interne dans un premier temps (équipe mobile de gériatrie) ou orientés vers l'externe (projet « parcours » permettant l'organisation facilitée d'un échange multidisciplinaire entre professionnels ambulatoire et hospitalier) ont vocation à améliorer la réponse pour la population âgée du territoire
<b>Publics concernés</b>	Personnes âgées de +75 ans Professionnels de santé du territoire
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Durée du contrat : 2014 à 2017
<b>Porteur de l'action</b>	Le CH d'Auxerre, les EHPAD et services médico-sociaux, les professionnels de santé
<b>Acteurs à mobiliser</b>	idem
<b>Moyens financiers</b>	Prioritairement ARS, crédits sanitaires et/ou médico-sociaux
<b>Indicateurs de suivi</b>	Mise en place du projet parcours et nombre de situations gérées pour le territoire + Evolution du nombre d'hospitalisations provenant de Puisaye Forterre (sera à suivre par le centre hospitalier d'Auxerre)

**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 21: Renforcement de la pass psy**

<b>Parcours concernés</b>	Personnes souffrant d'un handicap psychique + PRAPS
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le portrait socio-sanitaire réalisé par l'ORS fait apparaître un Pays constitué d'espaces ruraux, peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible (démographie médicale en baisse), peu dotés en équipements de santé (pas de centre hospitalier), avec une population âgée, une surmortalité générale et prématurée, des conditions de vie précaires plus fréquentes dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires de minima sociaux, ...). Le rapport pointe également des manques à combler pour améliorer les résultats de santé et le bien être des habitants. Les difficultés de mobilité et d'éloignement des services spécialisés influant sur la détection ou l'intervention tardive par rapport à certains problèmes de santé sont en outre mises en exergue. Enfin, les professionnels de santé considèrent que le dispositif de prise en charge des personnes troubles psychiques et psychiatriques n'est pas en adéquation avec les besoins repérés.</p>
<b>Objectif général</b>	L'objectif général de la PASS-Psy est de faire accéder aux droits, aux soins de santé des personnes en situations médico-psycho-sociales complexes.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Aller au-devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion, quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment ou sont repérés, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins si nécessaire. Pour ce faire, permanences, visites sur sites, entretiens, accueils et accompagnements se mettent en place.</p> <p>Une fonction d'interface est assurée entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion. Ceci afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées autour du projet sanitaire et social du patient. Pour ce faire, formations, actions de reconnaissance, d'échanges de pratiques, travail en réseau autour du patient, soutien des équipes de premières lignes se développent.</p> <p>Mise en place d'un dispositif rattaché à chaque CMP (un infirmier sur le site de Toucy), La psychologue interviendrait sur les différents sites et le temps médical serait dédié à la coordination.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Le travail des équipes "psychiatrie et précarité" est d'aller au-devant des personnes en situation de précarité et d'exclusion, quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment ou sont repérés, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'accès aux soins.</p> <p>« L'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies constitue un objectif prioritaire de la politique de la santé. » Loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.</p>
<b>Description de l'action</b>	L'équipe mobile précarité est chargée de créer les conditions d'une mise en place de soins psychiatriques.

	Chaque professionnel de la PASS-PSY échange avec les professionnels en libéral ou en institution qui suivent ou vont suivre la personne en situation précaire. Selon la nature des situations, le travail en réseau s'effectue avec les hôpitaux, les partenaires médico-sociaux et sociaux. Elle s'inscrit dans la démarche du Réseau Régional d'Action Psychiatrie Précarité (RRAPP) de Bourgogne.
<b>Publics concernés</b>	Personnes en précarité présentant des troubles psychiatriques
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2015/2016
<b>Porteur de l'action</b>	CHSY
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Elle développe également une activité d'appui technique aux équipes médico-sociales prenant en charge un public précaire
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La permanence d'accès aux services de soins</li> <li>• L'origine des patients</li> <li>• La répartition hommes/femmes</li> <li>• La répartition par tranches d'âge</li> <li>• La nature des interventions</li> <li>• Les revenus des patients</li> <li>• L'approche clinique</li> </ul>



**AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ****B 22 : Soins palliatifs à domicile – Réseau Opale**

<b>Parcours concernés</b>	Personnes âgées
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le portrait de Pays réalisé par l'ORS fait apparaître un secteur constitué d'espaces ruraux, peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, peu dotés en équipements de santé (absence de centre hospitalier notamment), avec une population âgée, surmortalité générale et prématurée, précarité des conditions de vie plus fréquente dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires de minima sociaux).</p> <p>L'éloignement des services hospitaliers (dont HAD) est un frein à la prise en charge des soins palliatifs à domicile.</p> <p>Ces difficultés de prise en charge sont confirmées par les acteurs du territoire.</p>
<b>Objectif général</b>	Améliorer la couverture des soins palliatifs des patients domiciliés en Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Former les médecins généralistes du secteur concerné (en lien avec la fiche D4)</p> <p>Organiser une prise en charge opérationnelle des soins palliatifs à domicile</p>
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la qualité de vie des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés.
<b>Description de l'action</b>	<p>Développement des coopérations avec les équipes mobiles hospitalières visant à définir les conditions mutuelles d'intervention à domicile.</p> <p>Formation des professionnels de santé visant à développer leurs compétences en matière de prise en charge des soins palliatifs à domicile</p>
<b>Publics concernés</b>	Résidents des EHPAD de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2015/2017
<b>Porteur de l'action</b>	Réseau Opale
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Médecins généralistes
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Nombre de professionnels de santé du territoire inscrits au réseau</p> <p>Nombre de formations dispensées aux professionnels de santé du territoire</p> <p>Nombre de patients du territoire pris en charge annuellement</p> <p>Descriptif annuel de l'évolution des modalités de prise en charge sur le territoire (coopérations notamment)</p>

<b>AXE B – AMELIORER LES PARCOURS DE SANTÉ</b>	
<b>B 23 : Améliorer la couverture vaccinale</b>	
<b>Parcours concernés</b>	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies (PRAPS)
<b>Motivation de l'action</b>	L'analyse des profils socio-sanitaires du Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne réalisé par l'ORS présente des espaces ruraux peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, peu dotés en équipements de santé, avec une population âgée, une certaine précarité des conditions de vie plus fréquente dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires de minima sociaux, ...). En outre, les services de PMI pointent un taux de couverture vaccinale pour les vaccins obligatoires (DT) légèrement inférieur aux recommandations.
<b>Objectif général</b>	Améliorer la couverture vaccinale notamment des populations vulnérables (enfants, publics précaires, personnes âgées).
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la vaccination et renforcer la couverture vaccinale des populations fragilisées avec une collaboration avec les partenaires sociaux institutionnels et associatifs locaux</li> <li>- Séances de vaccination des populations précaires ou ayant des difficultés d'accès aux soins (pas de médecin traitant par exemple)</li> <li>- Augmenter les connaissances de la population générale en matière de vaccination</li> <li>- Mobilisation des médecins généralistes exerçant notamment en maisons de santé, exercice regroupé</li> <li>- Améliorer la couverture vaccinale contre l'hépatite B chez les personnes ayant des conduites à risques</li> <li>- Sensibilisation à la vaccination annuelle contre la grippe</li> <li>- Partenariat avec la PMI pour promouvoir la vaccination</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	Evaluation quantitative de l'importance de la population et des professionnels ciblés par actions. Nombre de rattrapages vaccinaux chez les personnes en situation de précarité ou ayant des difficultés d'accès aux soins.
<b>Description de l'action</b>	Partenariat avec les responsables des structures afin de relayer les informations et les actions. Information et vaccinations par le service de santé publique dans des locaux adaptés mis à disposition gratuitement. Vaccinations dans les locaux du CAMS (centre d'action médico sociale) du Conseil Général à Toucy. Partenariat avec des associations caritatives pour vacciner en même temps que leur tournée (resto du cœur par exemple). Séances de vaccinations ciblées dans les établissements scolaires du secondaire ou professionnels pour les élèves ayant un retard dans leurs vaccins et ayant des difficultés d'accès aux soins. Temps fort des actions lors de la semaine européenne des vaccinations. Information tout public sur le marché de Toucy. Participation (stand) à des forums santé.
<b>Publics concernés</b>	Tout public, prioritairement la population vulnérable.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	Durant la période du CLS.

<b>Porteur de l'action</b>	Service de Santé Publique du CH d'Auxerre
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Médecins généralistes, Pays, Conseil Général, associations...
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre et nature d'actions, nombre de personnes informées, nombre de vaccinations

## AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE

AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE	
C 1 : Faire vivre le contrat local de santé sur le territoire	
<b>Motivation de l'action</b>	<p>L'animation, la coordination, le développement et le suivi du contrat local de santé nécessitent une forte disponibilité de ressources d'animation sur le territoire.</p> <p>L'affectation d'un personnel disponible doté de ce profil est la condition sine qua non d'une mise en œuvre efficiente du contrat.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Mettre en œuvre le contrat local de santé.</p> <p>Accompagner les développements de projets locaux</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Pourvoir un poste d'animateur à 0.75 ou 1 ETP.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Affectation d'un animateur identifié</p> <p>Mise en œuvre des actions inscrites dans le contrat</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Recrutement, par le Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne d'un animateur santé dont les missions seraient les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer les fiches actions du contrat local de santé ;</li> <li>• Accompagner et suivre les projets relevant des orientations du CLS ;</li> <li>• Informer, sensibiliser et accompagner les collectivités du territoire dans la mise en œuvre d'actions relevant du CLS ;</li> <li>• Informer, sensibiliser et accompagner les professionnels du territoire dans la mise en œuvre d'actions relevant du CLS ;</li> <li>• Mobiliser et animer un ou plusieurs réseaux professionnels ;</li> <li>• Assurer la coordination de l'ensemble des démarches engagées et des partenariats selon les orientations du CLS ;</li> <li>• Piloter des actions en lien avec les structures médico-sociales du Pays ;</li> <li>• Animer le comité de pilotage du CLS et assurer le lien avec le GATS Puisaye-Forterre val d'Yonne ;</li> <li>• Participer à l'évaluation du CLS en lien avec le référent DT ARS de l'Yonne.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	<p>Ensemble des acteurs de la prévention santé intervenant en Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p> <p>Habitants du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p> <p>Collectivités du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p>
<b>Secteur géographique</b>	<p>Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Recrutement de l'animateur à la signature du contrat (juillet-septembre 2014)</p>
<b>Porteur de l'action</b>	<p>Syndicat de Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p>
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>Pays, ARS, Conseil Régional de Bourgogne</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>Professionnels de structures médico-sociales</p> <p>Opérateurs de prévention</p> <p>Collectivités locales</p> <p>...</p>

<p><b>Moyens financiers</b></p>	<p>Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p> <p><b>ARS</b> : co-financement plafonné à 25 000 euros (en année pleine) par an durant la durée du contrat, conditionné à l'affectation effective de l'agent .</p> <p><b>Conseil Régional de Bourgogne</b> : Règlement d'intervention / soutien à l'animation de projets territoriaux de santé</p>
<p><b>Indicateurs de suivi</b></p>	<p>Fiche de poste          Contrat de travail          Mise en œuvre des actions inscrites          Nombre de réunion avec les collectivités          Nombre de réunion avec les professionnels</p>

<b>AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L’EFFICIENCE</b>	
<b>C 2 : Faire vivre le contrat local de santé sur le territoire - Communication</b>	
<b>Motivation de l’action</b>	<p>La mise en œuvre des orientations du contrat local de santé nécessitera une communication forte sur la démarche, les axes prioritaires et les opérations à mettre en œuvre.</p> <p>La valorisation des actions réalisées ou des bonnes pratiques identifiées sur le territoire sera importante pour porter le contrat local et faciliter son ancrage local.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Faire connaître le contrat local de santé</p> <p>Favoriser le portage local de la démarche localement</p> <p>Valoriser les actions réalisées dans le cadre du contrat local de santé</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	Communiquer en continu sur le contrat local de santé à une échelle locale, départementale, voire régionale
<b>Résultats attendus</b>	<p>Mobilisation d’outils de communication existants</p> <p>Création d’outils et d’actions de communication</p>
<b>Description de l’action</b>	<p>Informers sur le contrat local de santé et les actions mises en œuvre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’insertion d’articles sur le site Internet du Pays</li> <li>• Rédaction de communiqués de presse</li> <li>• Points d’étapes lors de réunions d’élus</li> <li>• Valorisation des travaux et des actions à des échelles locales par le biais des bulletins communautaires ou au sein des maisons de santé.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	<p>Ensemble des acteurs de la prévention santé intervenant en Puisaye-Forterre Val d’Yonne</p> <p>Habitants du Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne</p> <p>Collectivités du Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne</p>
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne
<b>Calendrier</b>	A compter du recrutement de l’animateur à la signature du contrat (juillet-septembre 2014)
<b>Porteur de l’action</b>	Syndicat de Pays Puisaye-Forterre Val d’Yonne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>Pays, ARS, Conseil Régional de Bourgogne</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>Professionnels de structures médico-sociales</p> <p>Opérateurs de prévention</p> <p>Collectivités locales</p> <p>...</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne</p> <p><b>Conseil Régional de Bourgogne</b> : Règlement d’intervention / soutien à l’animation de projets territoriaux de santé</p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Mise en œuvre des actions inscrites</p> <p>Nombre d’articles parus dans la presse, sur le site Internet du Pays et des collectivités</p> <p>Nombre de restitutions, de points d’étapes réalisés lors de réunions d’élus.</p>

**AXE C – DÉVELOPPER LA QUALITÉ ET L'EFFICIENCE****C 3 : Évaluation**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>L'ambition du contrat local de santé est de renforcer la qualité du partenariat autour de la politique de santé mise en œuvre au niveau local dans le respect des objectifs poursuivis par le Projet régional de santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé en visant un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.</p> <p>Dans une logique d'évaluation de l'efficacité de l'action publique, des indicateurs de résultats (ou d'impact) et de réalisation, opérationnels, basés sur des informations spécifiques ou facilement mobilisables sont identifiés et associés à chacune des actions inscrites dans le CLS (rubrique : « indicateurs de suivi »).</p> <p>Ces indicateurs devront contribuer à évaluer à l'échelle du territoire la pertinence des objectifs fixés dans les CLS, l'efficacité des actions et leur efficience.</p> <p>Il serait en outre intéressant de mesurer l'efficacité du processus, les résultats ainsi que la diffusion et la valorisation de l'évaluation. Pour ce faire, un travail sera conduit par l'ARS et l'Observatoire Régional de Santé aux fins de retenir une méthodologie commune à l'ensemble des CLS de la région.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Evaluer les différentes actions conduites au moyen d'indicateurs associés à chacune des fiches-actions</p> <p>Travailler sur la conception d'un outil commun à tous les CLS de la région Bourgogne (ARS/ORS)</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Recueil annuel des indicateurs associés aux fiches-actions</p> <p>Présentation synthétique en COPIL</p> <p>Utilisation de l'outil commun dès sa livraison</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Evaluation de qualité qui témoigne des résultats en matière de santé sur l'ensemble des domaines ciblés dans le contrat.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Renseignement des indicateurs par les porteurs identifiés.</p> <p>Recueil et synthèse par l'animateur de santé du territoire.</p> <p>Présentation du bilan annuel au COPIL CLS.</p>
<b>Publics concernés</b>	
<b>Secteur géographique</b>	<p>Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne</p>
<b>Calendrier</b>	<p>2015/2017</p>
<b>Porteur de l'action</b>	<p>Pays – animateur de territoire</p> <p>ARS pour le développement d'un outil</p>
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>Opérateurs, Pays, ARS, ORS, IREPS</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>ARS</p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Elaboration d'un bilan annuel sur la base a minima des indicateurs socles associés à chacune des fiches action.</p> <p>Livraison d'un outil commun à l'ensemble des CLS Bourguignons.</p> <p>Elaboration d'un bilan annuel sur la base de l'outil commun.</p>

AXE C : Améliorer les parcours de santé	
<b>C 4 : Point relais documentaire en santé</b>	
Motivation de l'action	<p>La mise en œuvre de ce dispositif s'appuie sur l'analyse des demandes adressées à l'IREPS.</p> <p>Les cantons du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne étant éloignés d'Auxerre, les demandes des promoteurs et acteurs de terrain ne peuvent pas toujours être traitées de façon optimale.</p> <p>L'action s'inscrit dans le contrat local de santé du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne.</p>
Objectif général	Offrir un service documentaire à destination des acteurs de proximité afin d'assurer un accès égal à l'information à tous les acteurs de la promotion de la santé.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la couverture territoriale régionale de l'offre de service en documentation.</li> <li>• Relayer les campagnes nationales de prévention sur tout le territoire régional.</li> <li>• Mettre à disposition des acteurs résidant dans les territoires de santé prioritaires des supports et des outils d'intervention.</li> <li>• Initier ou renforcer un partenariat entre l'IREPS de Bourgogne et les structures relais.</li> </ul>
Résultats attendus	<p>Augmentation des demandes d'accompagnement documentaire de la part de la population de Puisaye</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ accompagner les acteurs locaux dans le développement d'une dynamique locale en EPS/PS,</li> <li>✓ permettre un maillage territorial et une cohérence des actions d'éducation pour la santé sur la région Bourgogne,</li> <li>✓ dynamiser cet espace par des actions d'Education Pour la Santé,</li> <li>✓ diversifier les services proposés à la population locale ou à un réseau de professionnels ou de partenaires</li> </ul>
Description de l'action	<p>Le point relais documentaire est installé au sein des locaux d'une structure dite « structure accueillante » (association, commune, organisme, etc.), ouverte au public.</p> <p>Chaque point relais dispose d'un espace adapté à l'accueil du public. Des outils sont utilisés pour valoriser l'information à disposition (présentoirs, étagères, tables pour la consultation, poste informatique connecté à Internet, etc.). La mission principale de ce point relais est une activité de 1er accueil, d'information et d'orientation des usagers.</p> <p>Une personne relais de l'équipe de la structure accueillante est mise à disposition pour accueillir et orienter le public (horaires à définir selon ses disponibilités).</p> <p>Elle constitue l'interlocuteur privilégié de l'IREPS et est chargée de</p>



	<p>relayer les demandes des usagers et les besoins de réapprovisionnement.</p> <p>Cette personne est au préalable informée par la documentaliste de l'IREPS de la diversité des supports à disposition et de leur mode de diffusion. Elle est régulièrement informée des actions et formations mises en œuvre par le pôle de compétences en EPS/PS afin de relayer l'information sur son territoire.</p> <p>Elle informe en retour l'IREPS des manifestations et actions organisées sur son territoire afin d'en assurer la promotion.</p>
Publics concernés	Ce service s'adresse à tout type de public : les professionnels des secteurs de l'enseignement, du social et de la santé, les étudiants, mais aussi le grand public.
Secteur géographique	Pays de Puisaye-Forterre
Calendrier	A partir de 2015
Porteur de l'action	L'IREPS de Bourgogne Antenne de l'Yonne en lien permanent avec l'animateur santé du territoire.
Acteurs à mobiliser	Pays, Maisons de santé, collectivités, etc...
Moyens financiers	Financement INPES (pôle de compétence IREPS)
Indicateurs de suivi	<p><b>Evaluation quantitative :</b></p> <p>Nombre de personnes utilisant le point relais documentaire en santé  Nombre de documents distribués  Nombre d'emprunts d'outils d'intervention  Nombre d'adhésions sollicitées</p> <p><b>Evaluation qualitative :</b></p> <p>Perception et degré de satisfaction du référent local  Perception et degré de satisfaction des personnes utilisant le service documentaire en santé  Nature des accompagnements</p>

## AXE D – MEDICO/SOCIAL

AXE D – MEDICO/SOCIAL	
<b>D 1 : Développement du programme OMEGAH (objectif mieux être grand âge hébergement) au sein des EHPAD.</b>	
<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est un territoire rural et plutôt âgé : plus d'un tiers de ses habitants a plus de 60 ans. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans l'Yonne et dans l'ensemble de la région.</p> <p>En outre, les plus de 75 ans représentent près de 15% de la population et parmi ces personnes âgées, plus de 1 500 ont 85 ans et plus. Proportions plus élevées que dans l'Yonne et en Bourgogne. A contrario, le taux en équipement (capacité d'hébergement pour personnes âgées rapportée à la population de 75 ans et +) est supérieur à celui observé dans l'Yonne, de la Bourgogne et de l'hexagone.</p> <p>En outre, le territoire est peu peuplé avec une densité de 21 habitants au m<sup>2</sup> contribuant à l'isolement d'une population vieillissante. Enfin, le Pays se caractérise par une forte part de résidences anciennes peu adaptées au grand âge.</p> <p>Il convient donc d'axer les efforts sur l'optimisation de la qualité de prise en charge des personnes âgées en EHPAD.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Préserver la qualité de vie et limiter les incapacités liées au grand âge afin de ralentir la perte d'autonomie des personnes âgées hébergées en établissement.</p> <p>Développer la qualité de prise en charge dans les EHPAD.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Améliorer la mémoire et la qualité de vie des personnes âgées pouvant présenter une altération importante des fonctions cognitives</p> <p>Optimiser l'adaptation des établissements et de leur personnel aux résidents</p> <p>Prévention des chutes et de leurs conséquences</p> <p>Prévenir ou limiter la dénutrition</p> <p>Améliorer la santé bucco-dentaire</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Optimisation de la prise en charge des personnes âgées en EHPAD préservant leur qualité de vie</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Déploiement de 4 modules :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pack Eurêka</b> résidents (module de stimulation cognitive et psychosociale) comportant 14 séances animées par un membre du personnel formé préalablement</li><li>- <b>L'équilibre où en êtes-vous ?</b> (prévention des chutes comportant 3 séances à destination du personnel et 12 séances à destination des personnes âgées)</li><li>- <b>Pass Alimentation</b> comportant 3 séances à destination de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, 4 séances à destination des résidents</li></ul>

	- <b>La vie à pleines dents</b> , longtemps comportant une formation à destination des professionnels de l'établissement, une séance de sensibilisation à destination des résidents et des familles, une séance de sensibilisation à destination de l'ensemble du personnel, l'établissement d'un protocole bucco-dentaire.
<b>Publics concernés</b>	Personnes âgées hébergées en EHPAD.
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne (Etablissements ciblés en 2014 : Charny, Coulanges sur Yonne, Courson-les-Carrières, Égleny, Pourrain, Saint-Fargeau, Saint Sauveur en Puisaye, Treigny)
<b>Calendrier</b>	Dès 2014 et pour la durée du CLS.
<b>Porteur de l'action</b>	Coordinateur du programme : Pôle de gérontologie interrégional Bourgogne & Franche-Comté Garants du programme : Caisse régionale de la mutualité sociale agricole Bourgogne Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne Franche-Comté Mutualité française Bourgogne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	EHPAD
<b>Moyens financiers</b>	ARS Autres
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Indicateurs annuels : - Nombre d'établissements bénéficiaires de l'action - Nombre de journées de formation réalisées - Nombre de résidents bénéficiaires - Recueil de satisfaction du personnel formé au moyen d'un questionnaire unique.

**AXE D – MEDICO/SOCIAL****D 2 : Ouverture de places de SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) handicap psychique**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Les difficultés de prise en charge de la souffrance psychique sont évoquées de façon récurrente dans les divers ateliers de concertation. Le diagnostic fondé sur le rapport de l'ORS et enrichi des contributions locales met en évidence des points de rupture dans le parcours de soins des personnes vulnérables et un taux standardisé d'ALD pour affectations psychiatriques supérieur aux taux observés tant au niveau régional que départemental dans les secteurs de Bléneau, St-Fargeau et Charny notamment. L'absence de structure spécifique de type SAMSAH est une réalité sur le territoire de Puisaye-Forterre Val d'Yonne. Or, ces structures médico-sociales d'aval sont de nature à apporter une réponse appréciable dans la prise en charge complémentaire des usagers et permettraient d'éviter des hospitalisations.</p> <p>Ce besoin est en outre identifié dans le Projet Régional de Santé de Bourgogne et constitue l'objectif général n° 8 du schéma régional d'organisation médico-sociale (accompagner les personnes handicapées dans leur choix de vie) et plus particulièrement l'objectif spécifique n° 8.1 qui vise à développer l'offre de SAMSAH pour assurer le maintien à domicile à partir des SAVS existants en lien avec les SSIAD personnes handicapées.</p> <p>Ce besoin répond en outre aux orientations du schéma départemental du handicap de l'Yonne.</p>
<b>Objectif général</b>	Améliorer la fluidité de la prise en charge des usagers en réduisant les points de rupture déstabilisants.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Assurer la continuité des soins et l'accompagnement en milieu ordinaire pour permettre une compréhension plus complète des situations face à une grande variabilité de l'état de santé, à l'agressivité, au déni de la maladie, aux rechutes, qui sont les principales caractéristiques du handicap psychique.
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apporter une offre intermédiaire de prise en charge permettant le maintien à domicile.</li><li>• Eviter des hospitalisations.</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	Ouverture de 7 places de SAMSAH handicap psychique (soit par création soit par requalification de places de SAVS)
<b>Publics concernés</b>	Public souffrant de handicap psychique.
<b>Secteur géographique</b>	Puisaye-Forterre Val d'Yonne. Implantation à TOUCY.
<b>Calendrier</b>	En fonction de la programmation du PRIAC 2014-2017
<b>Porteur de l'action</b>	Gestionnaire du SAVS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Conseil Général de L'Yonne
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Réalisation du projet File active correspondant au nombre de places qui seront allouées

**AXE D – MEDICO/SOCIAL****D 3 : Développement de la prise en charge des soins palliatifs en EHPAD**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le portrait de Pays réalisé par l'ORS fait apparaître un secteur constitué d'espaces ruraux, peu favorisés tant sur le plan économique que sanitaire : offre de soins faible, peu dotés en équipements de santé (absence de centre hospitalier notamment), avec une population âgée, surmortalité générale et prématurée, précarité des conditions de vie plus fréquente dans certains aspects (taux de chômage, part de bénéficiaires de minima sociaux). A contrario, le Pays dispose d'un taux en structures d'hébergement pour personnes âgées supérieur à celui observé dans l'Yonne et dans la région Bourgogne.</p> <p>L'éloignement des établissements sanitaires constitue un frein à la prise en charge des résidents d'EHPAD nécessitant des soins palliatifs.</p>
<b>Objectif général</b>	Organiser la prise en charge opérationnelle des soins palliatifs dans les EHPAD
<b>Objectifs opérationnels</b>	Prise en charge des soins palliatifs et des fins de vie par les équipes des EHPAD implantés en Puisaye Forterre Val d'Yonne.
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la qualité de vie des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés.
<b>Description de l'action</b>	Formation des EHPAD par le réseau Opale
<b>Publics concernés</b>	Equipe des EHPAD
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014/2016
<b>Porteur de l'action</b>	Réseau Opale
<b>Acteurs à mobiliser</b>	EHPAD, médecins généralistes
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de structures formées Nombre de personnels formés /catégorie

**AXE D – MEDICO/SOCIAL****D 4 : Améliorer la couverture en matière de soins infirmiers à domicile**

<b>Motivation de l'action</b>	Une réforme de la tarification qui tarde à arriver : <ul style="list-style-type: none"><li>. absence de modulation des tarifs en fonction de la lourdeur de la prise en charge</li><li>. absence de prise en compte des distances</li><li>. absence de nouveau plan solidarité grand âge (2008/2012) :</li><li>. pas de financement de places nouvelles</li><li>. une actualisation des moyens limitée</li><li>. des coûts à la place disparates</li></ul> Des dysfonctionnements qui remontent du terrain : <ul style="list-style-type: none"><li>. articulation SAAD/SSIAD/HAD</li><li>. continuité de la prise en charge le week-end et les jours fériés</li><li>. difficultés à respecter la prescription en termes de nombre de passages</li><li>. listes d'attente</li><li>. difficulté pour répondre aux besoins dans le cas de prise en charge lourde, ...</li></ul>
<b>Objectif général</b>	Assurer un maillage effectif du territoire par les SSIAD (objectif spécifique 19.4 du SROMS)
<b>Objectifs opérationnels</b>	Avoir une réflexion commune sur le redécoupage des zones d'intervention pour optimiser la prise en charge Définir les outils : humains et financiers Contractualiser Réapproprier les outils de la loi du 2 janvier 2002 Mutualiser
<b>Résultats attendus</b>	Harmonisation du taux d'équipement et des coûts à la place Coût mutualisation avec les SSIAD Partenariat avec SAD et HAD – coordination des interventions
<b>Description de l'action</b>	Rencontre SSIAD Etude d'activité Contractualisation
<b>Publics concernés</b>	Personnes âgées, personnes handicapées de moins de 60 ans ou personnes atteintes de certaines pathologies chroniques
<b>Secteur géographique</b>	Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014/2018
<b>Porteur de l'action</b>	ARS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	SSIAD, Centre hospitalier d'Auxerre (HAD), SAAD
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Taux d'équipement Coût à la place Nombre de structure ayant contractualisé

**AXE D – MEDICO/SOCIAL****D 5 : Amélioration de la santé bucco-dentaire des adultes handicapés en établissement**

<b>Motivation de l'action</b>	Une étude nationale sur la santé bucco-dentaire démontre que les personnes adultes handicapées ont 4 fois plus de risque d'avoir un mauvais état de santé bucco-dentaire que les personnes non handicapées. La santé bucco-dentaire est un indicateur de santé globale et d'intégration sociale.
<b>Objectif général</b>	Maintenir l'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Sensibiliser la population handicapée à la santé bucco-dentaire. Développer les pratiques des personnels médico-éducatifs en matière de santé bucco-dentaire. Transmettre des conseils d'hygiène, des méthodes de brossage. Sensibiliser à l'impact de l'équilibre nutritionnel sur la santé bucco-dentaire.
<b>Résultats attendus</b>	Modification des comportements d'hygiène bucco-dentaire et amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes handicapées.
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Modules de sensibilisation/formation du personnel médico-éducatif de l'ESAT</li><li>- Sensibilisation des personnes handicapées en matière d'hygiène bucco-dentaire et alimentaire</li><li>- Dépistage des besoins de soins des personnes handicapées</li><li>- Remise de kits d'hygiène bucco-dentaire et de plaquettes d'information</li></ul>
<b>Publics concernés</b>	Personnes adultes handicapées ainsi que le personnel médico-éducatif
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne : ESAT de Mézilles
<b>Calendrier</b>	Courant 2014
<b>Porteur de l'action</b>	UFSBD 89
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Tout personnel de l'ESAT
<b>Moyens financiers</b>	ARS
<b>Indicateurs de suivi</b>	Personnel soignant : recueil de satisfaction Personnes handicapées : recueil de satisfaction, mesure d'acquisition de connaissances Dépistage : nombre de personnes dépistées, état de santé bucco-dentaire

**AXE D – MEDICO/SOCIAL****D 6 :PAERPA**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>La problématique des personnes âgées, conséquence du vieillissement de la population, constitue l'un des enjeux majeurs de santé publique. Les travaux menés par le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie à ce sujet, dans un objectif d'amélioration de la qualité des soins apportés aux personnes âgées, ont permis l'émergence de la notion de parcours ou de trajectoire de soins. Ils ont aussi montré que l'importance de l'amélioration durable de la coordination entre les acteurs du système de soins, du secteur médico-social et du secteur social améliorerait l'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie et serait, à terme, source d'efficacité des dépenses de santé.</p> <p>En réponse à ces travaux du HCAAM, la LFSS de 2013 a prévu la mise en place d'expérimentations sur le parcours des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) sur des territoires pilotes.</p> <p>Ces expérimentations sont prévues pour une période de 5 ans et s'inscrivent en lien étroit avec la stratégie nationale de santé (SNS).</p> <p>Le parcours de santé des personnes âgées constitue l'un des axes prioritaires du Projet Régional de Santé et de l'ARS de Bourgogne. La partie nivernaise du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (le canton de Saint Amand en Puisaye) est associée à la Bourgogne Nivernaise comme territoire de déploiement du dispositif avec comme porteur le GISAPBN.</p>
<b>Objectif général</b>	Accroître la pertinence et la qualité des soins et des aides dont bénéficient les personnes âgées, et d'améliorer ainsi, sur un plan individuel, leur qualité de vie et celle de leurs aidants, et sur un plan collectif, l'efficacité de leur prise en charge dans une logique de parcours de santé
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévenir et identifier les risques de rupture dans le parcours de santé de la personne âgée de plus de 75 ans en perte d'autonomie,</li><li>- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de leurs aidants, en sécurisant les sorties d'hospitalisation par une mobilisation des acteurs au regard de leurs champs d'interventions respectifs,</li><li>- Accompagner les pratiques professionnelles pour fluidifier le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie et optimiser la coopération des opérateurs de santé,</li><li>- Créer les conditions favorables à la transversalité et à la coordination des acteurs, en développant et en structurant la circulation d'informations dans un espace de confiance sécurisé.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Amélioration de la prise en charge et de la qualité de vie des personnes âgées
<b>Description de l'action</b>	L'expérimentation PAERPA (Personne Agée en Risque de Perte



	<p>d'Autonomie) obéit à un cahier des charges adopté par le comité de pilotage national et prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de deux niveaux de communication <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une coordination clinique de proximité (CCP) autour du médecin traitant auquel est associé d'autres professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes...)</li> <li>• Une coordination territoriale d'appui (CTA) ou plateforme d'appui au niveau territoriale et dont le rôle est confié au GISAPBN</li> </ul> </li> <li>- L'utilisation d'outils de coordination élaborés par la HAS, la mise en place de programme d'éducation thérapeutique (ETP) de la personne âgée autour de quatre facteurs d'hospitalisation identifiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les chutes</li> <li>• la dépression</li> <li>• les problèmes liés à la polymédication</li> <li>• la dénutrition</li> </ul> </li> </ul> <p>Sur saisine de la Direction de la Sécurité Sociale, la HAS élabore un cahier des charges pour cette ETP du patient âgé en risque de perte d'autonomie. Ce cahier des charges doit permettre de garantir la qualité de l'ETP ainsi que les modalités de sa mise en pratique.</p> <p>Il rappelle aussi les principes fondamentaux de l'ETP et leur application dans le modèle PAERPA.</p> <p>La démarche sera conduite en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2014 : mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, diagnostic territorial, feuille de route et signature de la convention cadre</li> <li>- 2015 et + : financement et déploiement de l'expérimentation PAERPA sur le zonage identifié.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Personnes âgées de plus de 75 ans en risque de perte d'autonomie
<b>Secteur géographique</b>	Communes du canton de Saint-Amand-en-Puisaye.
<b>Calendrier</b>	2014-2019
<b>Porteur de l'action</b>	Groupement interprofessionnel de santé et de l'autonomie du Pays Bourgogne Nivernaise
<b>Acteurs à mobiliser</b>	EHPAD Les Ocrières Maison de santé Amandinoise Professionnels de santé...
<b>Moyens financiers</b>	ARS Bourgogne
<b>Indicateurs de suivi</b>	

## AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT

AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT	
<b>E 1 : Pollution de l'air aux abords des écoles (PRSE 1.5)</b>	
<b>Motivation de l'action</b>	L'affluence des véhicules aux abords des écoles génère des encombrements ainsi qu'une congestion du trafic source d'une importante pollution de l'air, certes localisée mais à proximité directe des jeunes enfants et de leurs bâtiments. Avec les regroupements scolaires, cette problématique concerne maintenant également les secteurs ruraux. En outre, cette action est concordante avec la politique du pays qui a décidé de mettre en place un plan climat-énergie ainsi qu'avec le plan régional santé-environnement.
<b>Objectif général</b>	Sensibilisation des collectivités, des parents et des enfants aux enjeux liés à la circulation des véhicules aux abords des écoles. Amélioration de l'environnement aux abords des écoles. Sensibilisation aux enjeux de la pollution atmosphérique.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Observer les impacts de la fréquentation de véhicules polluants aux abords d'écoles volontaires (heure, densité,...) et caractériser la qualité de l'air respiré par les enfants aux abords de ces écoles pour proposer des mesures concertées de prévention et d'information
<b>Résultats attendus</b>	25 % des écoles ont participé au projet
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter des exemples d'initiatives menées dans d'autres collectivités aux professeurs des écoles et aux collectivités.</li> <li>• Sensibiliser les parents d'élèves, les chauffeurs de bus et les enfants sur les enjeux liés à la circulation et au stationnement des véhicules aux abords des écoles.</li> <li>• Analyser les différents enjeux par site.</li> <li>• Mieux adapter le stationnement et améliorer la signalisation aux abords des écoles.</li> <li>• Favoriser des initiatives pédibus.</li> <li>• Organiser un concours entre écoles dans le cadre de la journée mondiale sans voiture.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Scolaire du primaire et parents d'élèves.
<b>Secteur géographique</b>	Collectivités du pays où est située une école.
<b>Calendrier</b>	2014/2017
<b>Porteur de l'action</b>	Collectivités concernées par une école.
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Communes, Communautés de communes, Education Nationale, ADEME, CR, CG89, Alterre Bourgogne, ARS, Atmosf'air
<b>Moyens financiers</b>	ARS suivant l'ampleur des projets, des moyens financiers seront à mobiliser.
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de classes ayant eu une initiative Nombre de collectivités ayant engagé des aménagements Nombre de classes ayant participé au concours

**AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT****E 2 : Favoriser la préservation des ressources en eau (PRSE 2.4)**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>L'article 27 de la loi Grenelle fixe comme objectif général de «retrouver une bonne qualité écologique de l'eau et assurer son caractère renouvelable et abordable pour le citoyen». Il précise à cette fin que «...sur les périmètres de captage d'eau potable, la priorité sera donnée aux surfaces d'agriculture biologique et d'agriculture faiblement utilisatrice d'intrants afin de préserver la ressource en eau et de réduire ses coûts d'épuration».</p> <p>Pour protéger les ressources il convient donc d'encourager les pratiques non polluantes (lutte intégrée, boisement des parcelles, traitements renforcés des rejets, agriculture biologique...), dans les périmètres éloignés et les aires d'alimentations de captage, en prenant en compte la vulnérabilité intrinsèque de chaque ressource. Ces orientations sont en cohérence avec le souci de développer en Bourgogne une production agricole à forte valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement.</p> <p>Sur le territoire de la Puisaye Forterre Val d'Yonne, des actions ont déjà été engagées dans des bassins d'alimentation de captages (Saints, Saint-Fargeau, Sommechaize, ...). En outre, il y a le contrat global de l'Ouanne et du Loing qui couvre une grande partie du territoire. Cette action est également présente dans le PRSE.</p>
<b>Objectif général</b>	Favoriser l'agriculture biologique, la lutte intégrée ou plus généralement une activité non polluante (reforestation, enherbement,...) dans les périmètres de protection et sur les aires d'alimentation des captages
<b>Objectifs opérationnels</b>	Promouvoir les actions de délimitation de bassins d'alimentation de captages, de définition des programmes d'actions dans ces zones et leur mise en application. Promouvoir la production biologique locale et inciter la consommation sur le territoire.
<b>Résultats attendus</b>	10 captages concernés par une action bassin d'alimentation. 100% restaurants de collectivités ayant au moins 20% de repas bio. Augmentation de 50% de la SAU en bio sur le territoire Multiplier par 3 la SAU des bassins d'alimentation de captages en agriculture bio.
<b>Description de l'action</b>	Créer un réseau d'échange de pratiques entre les comités de pilotage existants sur les bassins d'alimentation de captages. Faire connaître les actions en cours sur l'ensemble du territoire auprès des collectivités gestionnaires de réseaux d'eau. Favoriser l'extension de ces actions aux autres captages AEP du secteur. Faire connaître les agriculteurs biologiques du territoire par des actions sur les marchés locaux, dans le cadre de l'opération bio et local c'est l'idéal (septembre). Développer l'approvisionnement en bio pour la restauration collective,

	mettre à disposition des locaux de vente aux agriculteurs bio.
<b>Publics concernés</b>	Tout public. Collectivités, restauration collective, agriculteurs,
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2015-2017
<b>Porteur de l'action</b>	Pays et collectivités gestionnaires de réseaux d'eau
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Agriculteurs et agriculteurs biologiques. DDT, SEDARB, Chambre d'Agriculture, Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil général, Conseil Régional, Collectivités territoriales, Chambre de commerce, Offices du tourisme, établissements médico-sociaux.
<b>Moyens financiers</b>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de captages concernés par une action bassin d'alimentation. Nombre de restaurants de collectivités ayant au moins 20% de repas bio. Nombre d'actions de promotion du bio Nombre d'hectares en bio sur le territoire SAU en agriculture bio en bassin d'alimentation de captages.

E 3 : Programme d'intérêt général Habitat multithématiques

Motivation de l'action

Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est un territoire rural doté d'un parc de logement ancien dont un certain nombre de caractéristiques ont permis d'identifier quelques enjeux forts en matière d'habitat.

État du parc du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne :

- Le parc se compose de 22 000 logements dont 91 % de maisons individuelles
- Plus de 60% du parc de logement est antérieur à 1949.
- L'étiquette énergétique moyenne est de 411 kWh/m<sup>2</sup> (soit près de 2 fois plus que la moyenne nationale 210 kWh/m<sup>2</sup>/an)
- Taux de logements potentiellement indignes dans le parc résidentiel privé : 15 à 23% des résidences principales en Puisaye-Forterre.
- Sur le territoire du Pays, 7164 ménages propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'Anah, cela représente 51 % des propriétaires occupants du Pays (*source FILOCOM 2011*)

Ces quelques données décrivent des logements dont la **vétusté présente à la fois un risque de précarité énergétique et sanitaire** pour les ménages du territoire.

Dans un contexte d'augmentation du prix des énergies fossiles les ménages les plus modestes sont contraints de faire des choix (se chauffer ou se déplacer par exemple) dont ils subissent les conséquences indirectes. En effet, la dégradation des conditions de vie au sein de logements peut engendrer des pathologies telles que l'asthme, les maladies respiratoires ou les allergies.

D'autre part, la proportion importante de personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire pose la question de l'adaptation des logements aux besoins générés par la perte progressive d'autonomie.

Objectif général

Améliorer la qualité de l'habitat privé en Puisaye-Forterre Val d'Yonne ;  
Diminuer les maladies chroniques sur le territoire (en particulier respiratoires) ;

	Agir durablement sur la santé des populations
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Le territoire est aujourd’hui face à un triple enjeu en matière d’habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l’habitat indigne</li> <li>- Lutte contre la précarité énergétique</li> <li>- Adaptation des logements à la perte d’autonomie</li> </ul> <p>L’objectif opérationnel réside en la mise en œuvre d’un programme de réhabilitation et d’adaptation d’une partie des logements du territoire afin d’améliorer les conditions de vie des occupants les plus modestes. Cette phase interviendra après une étape préalable qui permettra le calibrage technique et financier des besoins du territoire au regard de l’état du parc, des ressources des ménages, des partenaires mobilisables.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation du parc de logement selon les objectifs quantitatifs définis</li> <li>• Amélioration de l’efficacité énergétique du patrimoine bâti</li> <li>• Atténuation de la précarité énergétique des ménages modestes</li> <li>• Amélioration des conditions de vie des ménages modestes et des personnes vulnérables (personnes âgées et/ou dépendantes)</li> <li>• Diminution des émissions de gaz à effet de serre issus de l’habitat privé</li> <li>• Diminution du nombre de pathologies sur le territoire</li> </ul>
<b>Description de l’action</b>	<p>Les communautés de communes du Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne conduisent actuellement des démarches d’élaboration de Plans locaux d’urbanisme intercommunaux incluant des Plans locaux de l’Habitat. L’enjeu pour le territoire réside dans la déclinaison, à moyen terme, de l’ensemble des programmes opérationnels qui découleront de ces stratégies afin d’améliorer de façon significative et globale le parc de logement du Pays et renforcer ainsi la qualité de vie des habitants et l’attractivité de territoire.</p> <p>Dans un premier temps, le Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d’Yonne engagera un programme d’intérêt général (PIG) habitat portant sur trois thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l’habitat indigne</li> <li>- Lutte contre la précarité énergétique dans le bâti privé</li> <li>- Adaptation des logements à la perte d’autonomie</li> </ul>

	<p>Une étude pré-opérationnelle sera menée en 2014 pour qualifier et quantifier les actions à engager en phase d'animation et de déclinaison opérationnelle du programme. (nombre de logements concernés, nature et volume des travaux, plans de financement, besoins d'accompagnement des ménages,...).</p> <p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne travaille en étroite collaboration avec les services de l'ANAH Yonne. En phase opérationnelle, le Syndicat de Pays ou les communautés de communes de Puisaye-Forterre Val d'Yonne recruteront un opérateur chargé de décliner le dispositif à l'échelle du territoire selon le cadrage défini par l'étude.</p>
<b>Publics concernés</b>	<p>Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs</p> <p>Ménages éligibles ANAH</p>
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2017
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire
<b>Acteurs à mobiliser</b>	<p>PDLHI de l'Yonne et de la Nièvre</p> <p>ARS</p> <p>EPCI du territoire</p> <p>Propriétaires occupants</p> <p>CAF de l'Yonne et de la Nièvre</p> <p>ANAH</p> <p>CAUE ADIL EIE</p> <p>Pôléthic</p>
<b>Moyens financiers</b>	<p>Crédits ANAH</p> <p>Fonds européens 2014-2020</p> <p>Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements à identifier ultérieurement)</p>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<p>Réalisation de l'étude pré-opérationnelle PIG</p> <p>Mise en œuvre du PIG</p> <p>Nombre de dossiers ANAH Habiter Mieux</p> <p>Nombre de maisons réhabilitées</p> <p>Gains énergétiques constatés</p> <p>Nombre de foyers accompagnés</p> <p>Amélioration des indicateurs de santé</p>

## AXE E - SANTÉ ENVIRONNEMENT

#### E 4 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre en réduisant l'utilisation des intrants et en privilégiant la consommation de produits locaux

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Nos modes de consommation ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre générés hors et sur le territoire par les transports de marchandises et l'utilisation de systèmes de réfrigération et de conservation.</p> <p>La qualité de l'air est un facteur important de la bonne santé des populations et bien que la Puisaye-Forterre Val d'Yonne ait la chance de bénéficier d'un environnement préservé et d'un massif forestier permettant une captation importante de carbone, il est nécessaire d'agir localement à la réduction des émissions de gaz.</p>
<b>Objectif général</b>	<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire          Limiter les intrants dans les pratiques professionnelles et personnelles          Favoriser la consommation de produits locaux par le plus grand nombre          Améliorer la santé des populations</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Mettre en place les actions et outils nécessaires à une modification des comportements par l'information, la formation</p> <p>Accompagner la structuration d'une offre de vente directe organisée et favoriser la relocalisation d'une partie des achats alimentaires</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Diminution des émissions de GES sur le territoire          Augmentation de la production de produits locaux          Organisation de réseaux de producteurs          Intégration de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires, EHPAD,...</p> <p>Modification des comportements individuels</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>En 2012, le Pays de Puisaye-Forterre s'est engagé dans un Plan climat énergie territorial (PCET) dont le programme d'action a pour objectif, d'ici 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une réduction de 20% les émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990)</li> <li>• Une amélioration de 20% l'efficacité énergétique du patrimoine bâti</li> <li>• De porter à 23% la part des énergies renouvelable produites sur le territoire</li> </ul> <p>Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, plusieurs leviers sont possibles localement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction des intrants dans les pratiques agricoles (ce volet étant couvert par le PCET et déjà fortement pris en compte par les chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Nièvre)</li> <li>• La mise en place d'une gestion respectueuse et durable des espaces verts des collectivités</li> <li>• La réduction de l'utilisation des intrants dans les jardins privés</li> <li>• La relocalisation des achats alimentaires et le respect de la saisonnalité</li> </ul>



	<p>Les actions de cette fiche porteront principalement sur la mise en place d'opérations d'information et de sensibilisation des habitants sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les modes de gestion et de production respectueux dans les jardins ou espaces extérieurs ;</li> <li>• la modification des comportements alimentaires en favorisant la consommation de produits locaux et de saisons ;</li> <li>• une information puis une implication des gestionnaires d'unités de restauration collective aux bénéfices liés à l'introduction progressive de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les menus produits et diffusés en EHPAD, dans les cantines, dans les repas portés à domicile...</li> </ul> <p><b>Les dépenses engagées pourront concerner :</b>  La mise en place de formations  L'organisation de temps d'information à destination des habitants sur le thème « Jardiner et consommer autrement »  La création et la diffusion d'outils de communication (papier, web)  L'aide à la structuration de réseaux de producteurs locaux à des fins de vente directe</p>
<b>Publics concernés</b>	Professions agricoles Collectivités Gestionnaires d'unités de restauration collective Professionnels de la cuisine et agents de cantine Habitants du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire Conseil général de l'Yonne Conseil Régional de Bourgogne
<b>Acteurs à mobiliser</b>	IREPS SEDARB Chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Nièvre Collectivités du territoire Producteurs locaux Mutualité sociale Agricole
<b>Moyens financiers</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements mobilisables à définir ultérieurement) Conseil régional de Bourgogne
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de maisons de santé équipées Nombre d'EHPAD équipés Nombre de protocoles mis en place

## AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT

### E 5 : Conseiller médical en environnement intérieur (CMEI)

<b>Motivation de l'action</b>	<p>L'augmentation des maladies chroniques respiratoires telles que l'asthme ou les allergies est une des conséquences de l'évolution des conditions de vie. Ces pathologies sont en effet accentuées par de nombreux polluants de l'environnement extérieur ou intérieur.</p> <p>En Bourgogne, les maladies respiratoires représentent la 4<sup>ème</sup> cause de mortalité après les maladies cardio-vasculaires, le cancer et les traumatismes. 7% à 10% des enfants bourguignons souffrent d'asthme et 20% à 30% d'allergiques ont été dénombrés en 2008 par la plateforme de l'observation sociale et sanitaire.</p> <p>L'asthme ou les allergies pourraient être atténuées ou évitées par la mise en place de simples gestes de prévention dans l'habitat individuel et collectif. Il est ainsi possible d'agir sur différents polluants de l'air intérieur que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les acariens</li><li>▪ Les moisissures</li><li>▪ Les allergènes d'animaux</li><li>▪ Les polluants chimiques (peintures, produits d'entretiens, meubles neufs, ...)</li></ul>
<b>Objectif général</b>	Améliorer l'état de santé des patients souffrant d'allergies ou de pathologies respiratoires
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluer l'environnement intérieur des patients afin de mieux cerner et comprendre les causes possibles d'allergies ou de pathologies respiratoires</li><li>• Favoriser une meilleure connaissance des différents polluants de l'air intérieur dans l'habitat privé</li><li>• Adopter de nouveaux comportements pour réduire les sources polluantes et/ou les éviter complètement.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Diminution
<b>Description de l'action</b>	<p><b>Le CMEI est un professionnel diplômé, formé pour établir un audit de l'environnement intérieur.</b></p> <p>Le Conseiller enquête au domicile des personnes qui en font la demande mais intervient exclusivement à la demande d'un médecin, après un diagnostic de pathologie (asthme, rhinite, eczéma, toux...) en relation avec un/des polluants de l'environnement intérieur.</p> <p>Le CMEI évalue les sources d'allergènes, mais également les polluants chimiques, en effectuant une visite de toutes les pièces de la maison, prenant en compte toutes les données : chauffage, ventilation, revêtements (sols, murs, plafonds), mobilier, pour mesurer selon la pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les polluants biologiques : acariens, moisissures, allergènes d'animaux, blattes, plantes...</li><li>- les polluants chimiques : composés organiques volatils (COV),</li></ul>

	<p>formaldéhyde, NO2...</p> <p>Il s'informe également sur les habitudes de vie, les travaux effectués ou en cours,...et recueille toutes les informations lui permettant d'établir un diagnostic et des recommandations adaptées.</p> <p>Les médecins prescripteurs peuvent être généralistes ou spécialisés.</p> <p>L'action se déroulera en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Information-sensibilisation des prescripteurs locaux (MG) au sein des maisons ou pôles de santé pour faire connaître le dispositif et promouvoir son utilisation</li> <li>▪ Intervention d'un conseiller médical en environnement intérieur au domicile de patients</li> <li>▪ Suivi-accompagnement des patients post-intervention pour assurer une mise en œuvre pérenne des mesures pour l'éviction des polluants domestiques ou une adaptation de son habitat</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Patients (enfants et adultes) souffrant d'allergies et/ou de pathologies respiratoires.
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne Mutualité Française
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Maisons et pôles de santé du territoire Médecins généralistes et spécialistes IREPS
<b>Moyens financiers</b>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de prescripteurs sensibilisés Nombre de médecins utilisant le CMEI Nombre de visites et de prélèvements réalisés Diminution des prescriptions suite à la mise en œuvre des recommandations.

## AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT

### E 6 : Défi Familles à énergie positive

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne est un territoire rural doté d'un parc de logement ancien et de ménage aux revenus moyens imposables inférieurs à 18 000 € par an.</p> <p>Avec une étiquette énergétique moyenne est de 411 KWhep/m<sup>2</sup>, soit près de 2 fois plus que la moyenne nationale, les propriétaires occupants font face à des dépenses énergétiques colossales que seules deux actions pourraient infléchir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réhabilitation du parc privé (voir fiche n°3)</li><li>- Modifier les comportements pour plus de sobriété énergétique au quotidien.</li></ul> <p>Dans un contexte d'augmentation du prix des énergies fossiles les ménages les plus modestes sont contraints de faire des choix (se chauffer ou se déplacer par exemple) dont ils subissent les conséquences de façon directe ou indirecte.</p> <p>S'il est difficile d'imaginer pouvoir réhabiliter chaque logement du territoire à court ou moyen terme, il est en revanche indispensable de mener des actions d'information, de sensibilisation ou des animations permettant une meilleure implication des habitants dans la maîtrise de leur consommation énergétique (et par extension de leurs ressources).</p>
<b>Objectif général</b>	Favoriser la sobriété énergétique dans l'habitat privé et améliorer la qualité de vie des ménages du territoire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Organisation du <b>Défi Famille à énergie positive</b> de 2014 à 2016 Implication d'un nombre croissant de famille Réduction de la dépense énergétique sur le territoire
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtriser la dépense énergétique dans l'habitat privé</li><li>• Réduire la précarité des ménages</li><li>• Diminuer les consommations d'énergies fossiles et atténuer les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire</li><li>• Amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur</li></ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan climat énergie territorial, le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne accompagne les familles dans la maîtrise de leurs besoins énergétiques tout en conservant une qualité de vie au quotidien.</p> <p>La réhabilitation seule n'est pas la solution ultime et il est nécessaire d'agir sur les comportements individuels pour une efficacité optimum des dispositifs engagés localement (PIG par exemple).</p> <p>Depuis deux ans, le Pays pilote, en partenariat avec l'ADIL-EIE de l'Yonne et l'ALE de la Nièvre, une opération hivernale intitulée « Défi famille à énergie positive ».</p> <p>Le principe est simple : Des équipes se regroupent avec l'objectif d'économiser le plus</p>

	<p>d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe faisant le pari d'atteindre (entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 30 avril) au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le défi. Un kit énergie est remis aux participants et des réunions périodiques leur permettent de bénéficier de conseils gratuits de la part de technicien énergie.</p> <p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne doit poursuivre ses efforts pour valoriser cette action sur la période 2014-2016 et attirer encore plus de familles. Les gains peuvent être multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des factures énergétiques</li> <li>- Amélioration de la qualité de vie</li> <li>- Lien social et convivialité</li> <li>- Diminution de consommation d'énergies fossiles et d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Propriétaires occupants Locataires Collectivités gestionnaires d'ERP
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne EPCI du territoire
<b>Acteurs à mobiliser</b>	ARS EPCI du territoire ADIL-EIE Yonne ALE Nièvre Centre social de Saint-Amand CG89 - Unité territoriale de solidarité de Toucy ADEME Conseil Régional de Bourgogne
<b>Moyens financiers</b>	ADEME Conseil régional de Bourgogne (Contrat de Pays / jusqu'à fin 2014)
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de défis organisés Nombre d'équipes par session Nombre de familles participantes Economies d'énergie réalisées

## AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT

### E 7 : Agir sur la qualité de l'air intérieur

<b>Motivation de l'action</b>	<p>Les habitants du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne passent, comme ailleurs, environ 80% de leur temps en espace clos ou semi-clos, que cela soit dans les logements, lieux de travail, écoles, espaces de loisirs, commerces, transports, etc.</p> <p>L'air respiré dans ces différents lieux peut avoir des effets sur le confort et la santé, depuis la simple gêne (odeurs, irritation des yeux et de la peau) jusqu'à l'aggravation ou le développement de pathologies comme les allergies respiratoires.</p> <p>La question de la qualité de l'air intérieur est une préoccupation majeure de santé publique, car l'ensemble de la population est concerné, et plus particulièrement les personnes sensibles et fragiles (enfants, personnes âgées ou immunodéprimées, malades pulmonaires chroniques).</p> <p>Les sources de pollution de l'air intérieur sont multiples : l'air extérieur, certains matériaux de construction, les appareils à combustion, les équipements, l'ameublement, les produits d'entretien et de bricolage, l'activité humaine (cuisine, etc.), le mode de vie des occupants (tabagisme, aération insuffisante, etc.), les biocontaminants (poussière de maison, allergènes des acariens et du chat), etc.</p> <p>La pollution de l'air intérieur reste cependant un phénomène peu connu ou dont les conséquences sont encore sous-estimées. Bien que le territoire de Puisaye-Forterre Val d'Yonne puisse, à prime abord, être considéré comme préservé compte tenu de ses caractéristiques environnementales, il est important d'agir sur tout ce qui peut contribuer à une dégradation de l'air respiré à l'intérieur des bâtiments qu'ils soient à usage privés ou publics.</p>
<b>Objectif général</b>	Sensibiliser les élus, les familles et les enfants à l'importance de la qualité de l'air intérieur que ce soit dans le cadre de structures d'accueil (crèches, assistantes maternelles, écoles, ...) ou au sein du domicile.
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire prendre conscience de l'importance de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé ;</li><li>• Favoriser l'acquisition de connaissance sur les facteurs influençant la qualité de l'air intérieur par l'organisation de temps de formation ou d'animations spécifiques selon les publics visés ;</li><li>• Agir sur les comportements individuels et collectifs générateurs de pollution (extérieure ou intérieure) et doter chacun des outils et réflexes permettant une meilleure maîtrise de leur environnement immédiat.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	Diminution du nombre de maladies respiratoires recensées sur le territoire

	<p>Modification des comportements individuels tant dans l'habitat privé que dans les bâtiments publics</p> <p>Mise en place de protocoles au sein des collectivités gestionnaires d'ERP.</p>
<b>Description de l'action</b>	<p>Le Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne mobilisera un réseau de partenaires dont les missions et outils pourront être utilisés pour atteindre les objectifs précités auprès de différents publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Collectivités gestionnaires d'ERP</b> : il s'agira de mener des actions d'information-sensibilisation-formation auprès des collectivités (élus et agents communaux) permettant d'améliorer les pratiques (de la gestion des espaces verts aux choix de matériaux sains dans la construction ou la rénovation du bâti). Ce volet est traité dans l'axe E / Fiche n°9.</li> <li>• <b>Particuliers</b> : Organiser des actions d'information et de sensibilisation auprès des ménages par l'intermédiaire du Centre social de Saint-Amand-en-Puisaye, des associations d'aide à domicile du territoire ou du réseau d'assistantes sociales intervenant dans le cadre des missions des unités territoriales de solidarité de Toucy et de Joigny. Un programme spécifique de formation et des outils de sensibilisation/médiation seront construits en lien avec les partenaires précités.</li> <li>• <b>Auprès des enfants et des professionnels en ayant la garde</b> : Mobiliser l'outil JUSTIN PEU d'AIR mis en place par la Mutualité Française et en favoriser le déploiement auprès des professionnels de la garde d'enfants (RAM, assistantes maternelles, crèches), des centres de loisirs sans hébergement, des écoles ou des garderies périscolaires.</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Habitants du territoire, utilisateurs des établissements recevant du public (écoles, crèches, centres de loisirs...)
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2016
<b>Porteur de l'action</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne Mutualité Française IREPS
<b>Acteurs à mobiliser</b>	IREPS Bourgogne REAAP 89 et 58 Collectivités et associations gestionnaires de structures d'accueil petite enfance et enfance jeunesse Directions académiques de l'Yonne et de la Nièvre. Relais Assistantes Maternelles « Les P'tites Frimousses » du Pays de Puisaye-Forterre Associations d'aides à domicile du territoire Centre social de Saint-Amand et fédération des centres sociaux de la Nièvre Maisons et pôles de santé du territoire

	Professionnels de santé Service de CMEI mis en place
<b>Moyens financiers</b>	Syndicat de Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne (financements mobilisables à communiquer ultérieurement) ARS Conseils généraux de l'Yonne et de la Nièvre
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de formations élaborées Nombre d'animations et d'actions de sensibilisation mises en place Nombre de participants par animation ou action conduite Nombre d'outils d'information créés et diffusés Nombre de partenaires locaux mobilisés et impliqués en qualité de relais.



**AXE E - SANTÉ / ENVIRONNEMENT****E 8: Qualité de l'air intérieur dans les structures d'accueil petite enfance/enfance/jeunesse/personnes âgées et handicapées**

<b>Motivation de l'action</b>	Les services techniques et personnels des collectivités sont amenés à utiliser des produits de nettoyage quotidiennement dans des ERP recevant des populations sensibles (écoles maternelles, écoles élémentaires, cantines scolaires, ....). Cette exposition nécessite une sensibilisation des élus et personnels aux questions des impacts des produits et matériaux sur l'environnement, sur leur santé et celle des populations accueillies.
<b>Objectif général</b>	Sensibiliser les élus - agents des collectivités et responsables d'établissements sur le nettoyage écologique d'une part et sur les bâtiments sains d'autre part et ce afin de faire évoluer les comportements d'achats des collectivités et structures d'accueil. Prévenir les risques sur la santé de certains matériaux et produits d'entretiens ou phytosanitaires.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Former et informer les élus et agents des collectivités au nettoyage et matériaux sains.
<b>Résultats attendus</b>	Avoir 50% structures sensibilisées
<b>Description de l'action</b>	Mise en place d'un programme de formation par an à l'échelle du Pays, ouvert aux élus - agents de collectivités et responsables et personnel d'établissements médico-sociaux : 1/ Bâtiments et habitat : matériaux sains, nettoyage écologique 2/ Construire un référentiel commun d'achat à destination des collectivités à inclure dans les cahiers des charges de marchés publics 3/ Prévenir de l'impact des polluants chimiques sur l'environnement et la santé
<b>Publics concernés</b>	Elus et agents des communes et leurs groupements Agents des entreprises publiques ou parapubliques Responsable et personnel des établissements médico-sociaux
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne.
<b>Calendrier</b>	2015-2020
<b>Porteur de l'action</b>	EPCI et administration publique ayant son siège en Pays Puisaye-Forterre
<b>Acteurs à mobiliser</b>	Elus et administrations Associations des maires ARS CNFPT Organisme de formation ADEME Atmosf'air ARS Collectivités et administration CPAM Pôlethic
<b>Moyens financiers</b>	ARS

	Conseil Général Autre
<b>Indicateurs de suivi</b>	Existence d'un référentiel Nombre de sessions de formation Nombre de personnes formées par catégorie

**AXE E – SANTÉ / ENVIRONNEMENT****E 9 : Structures publiques d'accueil de petite enfance et d'enfance : réalisation de la surveillance de la qualité de l'air, suivi de conformité, application des préconisations**

<b>Motivation de l'action</b>	<p>La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a prévu l'obligation de surveiller périodiquement la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP) accueillant des populations sensibles ou exposées sur de longues périodes.</p> <p>Le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 fixe les conditions de réalisation de cette surveillance qui s'applique progressivement aux établissements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avant le 1er janvier 2015 aux crèches, haltes-garderies et écoles maternelles ;</li><li>• Avant le 1er janvier 2018 aux écoles élémentaires.</li></ul> <p>Une fois ce diagnostic réalisé, il peut s'ensuivre des travaux nécessaires aux collectivités pour adapter ces bâtiments. Une assistance à maîtrise d'ouvrage peut être nécessaire pour certaines collectivités.</p>
<b>Objectif général</b>	Accompagner les collectivités dans l'adaptation des bâtiments communaux pour répondre aux normes de qualité de l'air.
<b>Objectifs opérationnels</b>	Proposer un regroupement des collectivités pour la réalisation de la surveillance. Proposer une assistance technique aux collectivités qui en font la demande.
<b>Résultats attendus</b>	Permettre la réhabilitation des bâtiments publics nécessitant des mises aux normes sanitaires
<b>Description de l'action</b>	Construire un cahier des charges type pour les collectivités souhaitant faire appel à une AMO dans le cadre de leurs rénovations, avec pour objectif de répondre aux normes sanitaires.
<b>Publics concernés</b>	Communes et EPCI
<b>Secteur géographique</b>	Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
<b>Calendrier</b>	2014-2017
<b>Porteur de l'action</b>	Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne ou EPCI
<b>Acteurs à mobiliser</b>	ARS Associations des maires DDT Conseil général
<b>Moyens financiers</b>	Possiblement DETR
<b>Indicateurs de suivi</b>	Nombre de collectivités ayant fait appel au dispositif Nombre de structures concernées par le dispositif